

# DRAGUIGNAN

## MAGAZINE

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE DRAGUIGNAN N°55 - JANVIER-FÉVRIER 2022

**En action pour  
le cœur de ville**



Ville de Draguignan



COVID-19

**Le centre de vaccination monte en puissance**

4

SANTÉ

**19 millions d'euros pour le Centre hospitalier de la Dracénie**

6

ÉTAT CIVIL

**Aperçu de la démographie dracénoise**

7

ACTION CŒUR DE VILLE

**La ville centre au cœur de la vitalité territoriale : habitat, commerces, espace de vie, université, santé, écoles, culture, mobilité durable, accessibilité, projets d'avenir**

8 à 13

CULTURE

**Entretien avec Beppo HDE - Fresque du Dragon**

14 à 16

ACTUS

17 à 19

FINANCES

**L'équilibre du budget communal**

20

SOCIAL

**Au prisme de la solidarité**

22

TRAVAUX

24

SÉCURITÉ

**Prévenir et intervenir : un engagement au quotidien**

26

CONSEILS DE QUARTIER

**Démocratie participative**

28

SPORT

**Handisport, roller, tennis**

29

LES NOUVEAUX COMMERCES

30

AGENDA LOISIRS

31 à 35

EXPRESSION POLITIQUE

36

PRATIQUE

38



L'année 2022 commence et nous devons rester mobilisés pour nous adapter aux défis inédits qui se présentent à nous.

La santé est notre priorité. Plusieurs décennies de réformes nationales ont malheureusement produit des effets délétères sur notre système de soins. Il faut désormais y remédier dans l'urgence alors que la situation sanitaire est rendue critique par le surgissement de la Covid qui a bouleversé nos vies.

En votre nom, je veux une nouvelle fois remercier tous les soignants, les pompiers et les ambulanciers pour leur réactivité. Idem pour tous ceux qui font fonctionner le Centre de vaccination dont la création est une remarquable illustration de notre capacité d'adaptation au service de la population. Chaque jour nous redoublons d'efforts pour tirer le meilleur de toutes les énergies.

Rassembler, c'est libérer notre force vitale. Agir, c'est une exigence de proximité. Avancer, c'est concrétiser des projets pour une ville à taille humaine. Et le bon sens, c'est de répondre aux profonds bouleversements qui changent notre quotidien.

Le Budget primitif 2022 de la ville est construit pour cheminer vers cet objectif. La vitalité du cœur de ville est le point cardinal de cette démarche dont le rayonnement dans les quartiers péri-urbains est essentiel à l'équilibre de la cité. Et cela en tenant l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis 2014. Pour le bien-être des habitants de Draguignan. Pour la réussite de tous.

Toutes nos volontés sont tendues vers un seul but : maintenir notre moral pour tenir le cap. Voilà ce que je voulais vous dire en ce début d'année 2022 où, une nouvelle fois, nous n'avons pu nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Bonne année.

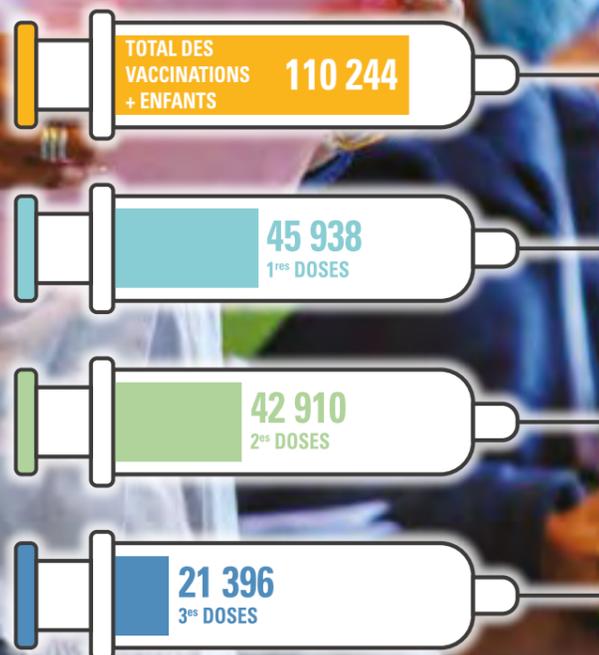
**Richard Strambio**

Maire de Draguignan  
Président de Dracénie Provence Verdon agglomération  
Conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

# Le centre de vaccination monte en puissance

La ville a organisé la montée en puissance du centre de vaccination en élargissant les plages horaires, permettant ainsi un accès facilité à la dose de rappel. Afin de garantir une capacité vaccinale optimale, le centre n'hésite pas à faire appel aux bénévoles souhaitant apporter leur aide.

## RÉPARTITION DE LA VACCINATION DE JANVIER 2021 À JANVIER 2022



## Point de situation au centre de vaccination

Afin d'assurer sa montée en puissance, le centre de vaccination de Draguignan est passé de 4 à 9 tentes de vaccination depuis le lundi 6 décembre.

Le centre de vaccination de Draguignan assure une capacité de 800 vaccinations par jour. Depuis son ouverture en janvier 2021, le centre a réalisé plus de 100 000 injections.

## Vers la dose de rappel

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes personnes de 18 ans et plus depuis le 27 novembre.

À compter du 15 janvier 2022, toutes les personnes âgées de 18 ans et plus devront avoir reçu une dose de rappel au maximum 7 mois après leur dernière injection ou infection à la Covid pour bénéficier d'un pass sanitaire valide (3 mois pour l'éligibilité plus 4 mois pour le délai supplémentaire).

Les personnes dont le schéma vaccinal n'est pas complet ne sont pas concernées par la dose de rappel.

## Merci à tous les bénévoles

Dans le but de garantir aux administrés une capacité de vaccination optimale, de nombreux bénévoles prêtent main forte aux personnels du centre de vaccination.

Depuis l'ouverture du centre de vaccination, plus de 80 agents de la ville et du Centre communal d'action sociale se sont mobilisés sur des postes :

- d'accueil du public ;
- de secrétariat ;
- de standard pour les prises de rendez-vous ;
- de renfort administratif du personnel infirmier.

Ces agents ont donc libéré du temps sur leurs missions pour être redéployés au bénéfice du centre de vaccination.

De nombreux administrés ayant formulé la demande de soutenir le centre de vaccination, le Conseil municipal a approuvé une convention de bénévolat en mai dernier. Depuis, une trentaine de bénévoles participent au bon fonctionnement du centre.

Parmi ces bénévoles, l'on compte principalement des agents territoriaux à la retraite et des membres de l'association Agir Abcd. Ces derniers couvrent de nombreux créneaux administratifs et répondent présents lors d'absences imprévues.



**LE MOT DE GUY LEICHLÉ,**  
responsable de l'antenne de Draguignan pour l'association Agir Abcd

Depuis le mois d'août, nous sommes neuf bénévoles à tourner chaque semaine sur le centre de vaccination, positionnés sur des missions d'accueil et d'enregistrements administratifs. Ce qui fait la réussite de la bonne organisation du centre, c'est la volonté de travailler et d'avancer ensemble, avec des personnes de cultures et d'horizons différents.

Les bénévoles de l'association Agir Abcd sont essentiellement des personnes retraitées qui dédient leur temps à l'aide aux publics fragiles, des jeunes aux seniors. L'antenne dracénoise intervient sur toute la Dracénie.

Si vous souhaitez rejoindre nos équipes, n'hésitez pas à prendre contact avec moi au 06 64 69 28 10 ou en m'écrivant à [guy.leichle@orange.fr](mailto:guy.leichle@orange.fr)

## VOUS SOUHAITEZ VOUS PORTER VOLONTAIRE ?

Pour devenir bénévole, il suffit d'en formuler la demande par mail en joignant la copie de la carte vitale, de l'attestation responsabilité civile et l'extrait du bulletin n°3 de du casier judiciaire en écrivant à [christophe.nervi@ville-draguignan.fr](mailto:christophe.nervi@ville-draguignan.fr)

## VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Toutes les personnes de plus de 5 ans peuvent se faire vacciner en prenant rendez-vous : sur <https://bit.ly/3uo9rNK> au 04 830 830 85 du lundi au vendredi de 9h à 13h.

## LES DATES CLEFS DES ACTIONS DE SANTÉ DEPUIS LE 30 SEPTEMBRE

**30 SEPTEMBRE**  
Entrée en vigueur du pass sanitaire obligatoire pour toutes personnes âgées d'au moins 12 ans et 2 mois

**15 OCTOBRE**  
Fin de la gratuité des tests de dépistage sans ordonnance pour les adultes non vaccinés

**22 OCTOBRE**  
Campagne de vaccination contre la grippe dont l'injection peut être réalisée en même temps que celle contre la Covid-19

**8 NOVEMBRE**  
Retour du masque obligatoire dans les écoles du Var

**27 NOVEMBRE**  
Ouverture de la dose de rappel à toutes les personnes de 18 ans et plus

**29 NOVEMBRE**  
Durée de validité des tests PCR ramenée à 24h

**15 DÉCEMBRE**  
Le pass sanitaire pour les personnes de plus de 65 ans n'est plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois après l'infection ou la dernière dose

**22 DÉCEMBRE**  
Ouverture de la vaccination aux enfants de 5 à 11 ans

**15 JANVIER**  
Toutes les personnes de plus de 18 ans doivent justifier avoir reçu une dose de rappel sur leur pass sanitaire





## 19 millions d'euros pour le Centre hospitalier de la Dracénoie

Le 31 décembre, au Centre hospitalier de la Dracénoie, discussion entre Pierre-Emmanuel Lebas, médecin urgentiste, et Richard Strambio

Une enveloppe de 19 millions d'euros a été fléchée sur le Centre hospitalier de la Dracénoie. Ces aides, dans le cadre du Ségur de la santé, visent à restructurer l'hôpital et à consolider les parcours de soins.

### Consolider les parcours de soins

Cette aide de 19 millions d'euros vise la restructuration globale du Centre hospitalier de la Dracénoie afin de consolider les parcours de soins et les filières spécialisées dans une vision intégrée ville/hôpital, en lien avec le médico-social.

La rénovation des unités d'hospitalisation de chirurgie et de médecine sera mise en œuvre et leur taille sera harmonisée à 15 lits.

Une importante remise à niveau des blocs opératoires sera réalisée avec la mise en conformité des locaux, l'amélioration de l'organisation, l'intégration du bloc obstétrical et le rapprochement de l'unité de chirurgie ambulatoire.

Un tel investissement facilitera le recrutement de nouveaux médecins. Cela doit également permettre une restructuration des services, dont ceux des urgences, des soins critiques et de la psychiatrie, un réaménagement des activités médico-sociales et une modernisation des plateaux techniques pour rendre l'hôpital plus attractif.

### L'engagement des pouvoirs publics

Les équipes du Centre hospitalier de la Dracénoie ont construit un projet d'investissement global pour obtenir des subventions. Celles-ci constituent la garantie que les pouvoirs publics comptent sur un hôpital fort dans le Var intérieur.

12 millions d'euros d'aide pour la restructuration du Centre hospitalier de la Dracénoie et 3,8 millions d'euros d'aide fléchée sur le volet assainissement financier de l'établissement, tel est le montant des aides dispensées par l'État via l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du Ségur de la Santé.

À cela s'ajoute une aide de 3 millions d'euros, fléchée sur le Centre hospitalier de la Dracénoie, attribuée par la Région Sud à l'initiative de Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président délégué des Régions de France. Ce dispositif, marquera le premier engagement de la Région en matière de santé dans le cadre du Plan État-Région avec notamment, des crédits dédiés au soutien des infrastructures hospitalières

Ces annonces ont été faites le lundi 20 décembre par le directeur de l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, M. Philippe De Mester, le Préfet du Var, M. Evence Richard, et le maire de Draguignan et Conseiller régional Richard Strambio qui se sont rendus ensemble au Centre hospitalier de la Dracénoie aux côtés de la directrice M<sup>me</sup> Caroline Chassin et du Président de la Commission médicale d'établissement le Dr Jean-Marc Minguet.

## Aperçu de la démographie dracénoise

Chaque début d'année, l'Insee publie les chiffres de la population des communes. Ces chiffres permettent de mesurer l'attractivité d'une ville, de déterminer le montant de la dotation de l'État au budget de la commune, les orientations de développement urbain ainsi que les services à la population (logements, pharmacies...).



### Cartographie de la population

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la population totale de Draguignan est de 40 344 habitants, soit une augmentation de 0,8 % par rapport à l'année dernière.

Il faut distinguer la population totale de la population municipale qui représente 39 433 habitants.

La population totale représente la somme de la population municipale comprenant : les résidents de la commune, les détenus, les communautés, les sans-abri et la population comptée à part :

- les mineurs qui résident dans la commune pour leurs études ;
- les moins de 25 ans ayant leur résidence familiale sur la commune et qui résident dans une autre commune pour leurs études ;
- les personnes ayant une résidence familiale sur la commune et résidant dans une autre commune du fait de séjours en établissements de santé, sociaux, de retraite, foyers et résidences sociales, dans des communautés religieuses, casernes ou établissements militaires.

Depuis 2004, la population d'une commune est mesurée par sondage auprès d'un échantillon représentatif de 8 % des logements. Depuis lors et chaque année, les résultats du recensement sont produits à partir des cinq enquêtes annuelles les plus récentes.

La population augmente globalement depuis 2015, avec une stagnation depuis 2018.

### NAISSANCES ET DÉCÈS

Le nombre de naissances\* enregistrées à Draguignan est en hausse de 8 % avec 1044 nouveaux nés en 2021 contre 966 en 2020.

Le nombre de décès\* enregistrés sur la commune a également augmenté en 2021 avec 953 décès contre 808 en 2020.

\*Les naissances et décès enregistrés sur la commune (hôpital, clinique...) concernent la population dracénoise.

#### "TOP 5" 2021 DES PRÉNOMS MASCULINS

Prénom	Nombre
Louis	10
Gabriel	9
Léo	9
Aaron	7
Liam	7

#### "TOP 5" 2021 DES PRÉNOMS FÉMININS

Prénom	Nombre
Mia	8
Alba	6
Anna	5
Ava	5
Charlotte	5

### MARIAGES, PACS ET DIVORCES

Les Dracénois se sont plus unis en 2021 avec 120 mariages contre 108 en 2020 et 130 Pacs contre 105 en 2020.

Le nombre de divorces a également augmenté en 2021, avec 76 séparations contre 55 en 2020.

# La ville-centre au cœur de la vitalité territoriale



La ville de Draguignan a été retenue en 2018 pour bénéficier du plan national "Action cœur de ville".

Dans le cadre de ce dispositif, la ville et Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) mènent des actions en matière d'habitat, d'équipement public, de commerce, d'aménagement d'espace public et de mobilité.

Ces actions sont traversées par l'innovation, la transition énergétique et environnementale, et la promotion de la ville durable et intelligente. Tour d'horizon.



## DÉFINITION DE L'ORT

L'Opération de revitalisation de territoire (ORT) est un outil global procurant de nouveaux effets juridiques et fiscaux. C'est également un outil de référence et de visibilité pour mobiliser les aides de droit commun et attirer les investisseurs privés. Quelques exemples :

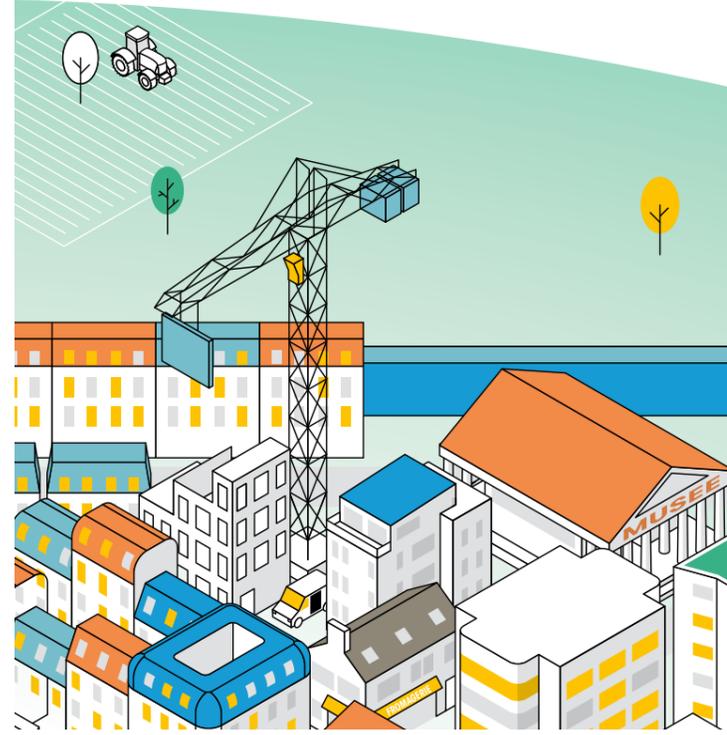
- accès prioritaire aux aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH) ;
- éligibilité au dispositif fiscal "Denormandie" dans l'ancien ;
- dispense d'autorisation d'exploitation commerciale en centre-ville et possibilité de blocage d'extension en périphérie.

## DRAGUIGNAN, VILLE ATTRACTIVE

Selon l'Observatoire des mobilités dans les 222 villes Action cœur de ville (ACV), Draguignan fait partie des 11 villes les plus attractives du dispositif, avec une fréquentation moyenne de 96 % en centre-ville des habitants de l'agglomération, soit plus d'un million de passage par mois.



DE 2018 À 2020,  
27 ACTIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES  
46 SONT EN COURS DE RÉALISATION  
POUR UN MONTANT TOTAL DE  
**26 111 000 €**



## Habitat : de la réhabilitation à la restructuration

Afin d'offrir des logements de qualité aux Dracénois, la ville s'est engagée en 2018, et pour une durée de 5 ans, dans une Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH-RU) visant à réhabiliter durablement son parc de logements locatifs ou privés.

La commune privilégie la réhabilitation et la restructuration de logements existants dans le but de limiter l'étalement urbain et la bétonisation de la cité. L'OPAH-RU est ainsi destinée aux propriétaires bailleurs, occupants ainsi que les copropriétaires. L'objectif est de les accompagner dans la rénovation de leurs logements via des supports d'information et diverses aides financières.

Dans le cadre de l'OPAH-RU, les objectifs sur les travaux d'économie d'énergie des propriétaires occupants ont été atteints à 100 % et à 46 % pour les travaux lourds et logements dégradés des propriétaires bailleurs.

**Plus d'infos au 0 805 69 12 62 ou en écrivant à opah-draguignan@citemetrie.fr**  
**Vous pouvez également vous rendre à la permanence dédiée les mercredis et vendredis de 14h à 17h au 10 ter, rue de Trans.**

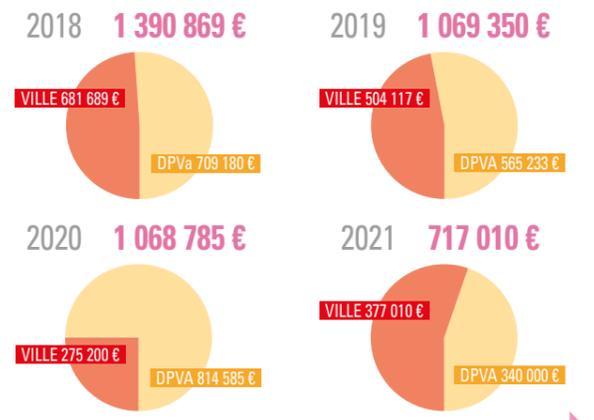
## À l'action pour Draguignan

Une convention-cadre, regroupant la ville, Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa) l'État, la Banque des territoires, la Caisse des dépôts et Action Logement a été signée en septembre 2018.

Cette convention a été homologuée en Opération de revitalisation de territoire (ORT) en janvier 2020. Initialement prévu sur la période 2018-2022, le programme "Action cœur de ville" a été prolongé jusqu'en décembre 2026. Il prévoit la réalisation de 86 actions ville et DPVa pour un montant prévisionnel de 106 M € TTC.

## LES SUBVENTIONS

Dotation de soutien à l'investissement local :



## LANCMENT D'UNE OPÉRATION DE RESTAURATION IMMOBILIÈRE

En complément de l'OPAH-RU, la ville a initié une opération de restauration immobilière. Après déclaration d'utilité publique, ce dispositif permet de rendre obligatoire les travaux de réhabilitation pour les immeubles ou ensembles d'immeubles lourdement dégradés. La ville incite les propriétaires à réaliser les travaux et leur propose les aides définies par l'OPAH-RU. Dans les cas où les travaux n'ont pas lieu, la commune peut engager une procédure d'expropriation et se substituer au propriétaire pour réaliser les travaux.

## LUTTER CONTRE L'HABITAT INSALUBRE

Avec le concours de l'Agence nationale de l'habitat, la ville engage une procédure de résorption de l'habitat insalubre sur un îlot situé entre la rue de la Roque et la rue Beauvezer pour un montant estimé à 885 883 € TTC. Trois opérations de résorption de l'habitat insalubre avaient déjà été menées dans le quartier situé entre le rocher de l'Horloge et la rue de l'Observance, dont la dernière s'est achevée en 2020 avec la livraison de nouveaux logements.

# Des équipements publics à votre disposition

Au travers du dispositif Action cœur de ville, la ville et DPVa travaillent à faciliter l'accès aux équipements publics. De l'offre universitaire à l'offre de santé en passant par la rénovation des écoles et le développement des équipements culturels, les besoins de la population sont au cœur des priorités.



## Pour une attractivité commerciale forte

La vitalité commerciale est au cœur des préoccupations de la commune.

En centre-ville, deux contrats ont été mis en place à destination des commerces : le Contrat de revitalisation artisanale et commerciale (CRAC) 2018-2026 et le Fonds d'intervention pour la sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC) jusqu'en 2021.

Le CRAC a permis à la ville d'acquérir 1 693 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales, soit plus de 50 % de son objectif à mi-parcours. À ce jour, 126 commerces ont ouvert à Draguignan et sont toujours en activité.

Concernant le FISAC, 5 commerçants ont bénéficié d'aides pour leurs devantures et 15 autres profitent de locaux à loyer préférentiel de 1€/m<sup>2</sup> acquis par la ville.

Pour tout savoir sur ces dispositifs, rendez-vous sur [www.ville-draguignan.fr/actionmunicipale/revitalisation-commerciale](http://www.ville-draguignan.fr/actionmunicipale/revitalisation-commerciale)



Rue République



Local à louer dans le cadre d'un appel à projet - CRAC - Place Cassin

## Améliorer l'espace de vie des Dracénois

De nombreuses actions structurantes telles que la réfection du boulevard Clemenceau, la rénovation de la place du Marché ou encore la réhabilitation du Musée des Beaux-Arts ont été intégrées au dispositif Action cœur de ville. Tout est mis en œuvre pour que les Dracénois se réapproprient leur espace de vie.

Depuis 2018, la ville travaille sur la mise en valeur des départs des circuits touristiques. Chemin de l'eau, sentiers du Malmont, balade numérique de l'eau, ville comtale et cité royale, rue des métiers d'art ; un important travail de fléchage et de valorisation des parcours touristiques a été réalisé.

L'appropriation de l'espace public passe également par la perception visuelle. C'est pourquoi la commune a travaillé sur une Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine, l'embellissement des points de collecte des déchets en centre historique ainsi que sur l'évolution vers un éclairage public plus économe en énergie. Une réflexion sur l'utilisation du numérique pour la gestion des déchets, le commerce et la mobilité par exemple est en cours. Il s'agit du concept de Smart city, ville intelligente.



Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine



Travaux au Musée des Beaux-Arts



Place du Marché



Boulevard Clemenceau

## Un contrat local pour une santé globale



En partenariat avec l'Agence régionale de santé, la ville a élaboré un Contrat local de santé sur la période 2018-2023.

L'objectif de ce contrat est de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé ainsi que de promouvoir la santé en mettant en œuvre des actions de prévention au plus près des citoyens.

Ce contrat est divisé en plusieurs axes concernant notamment la santé :

- des jeunes ;
- mentale ;
- des personnes vieillissantes et/ou en situation de handicap ;
- environnementale.

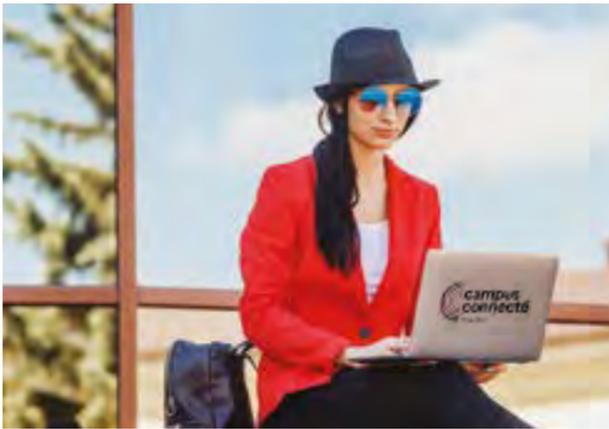
Afin de renforcer l'offre de soins, la ville a également acquis un immeuble situé au 15, allées d'Azémar dans le but de le restructurer afin d'accueillir les professionnels de santé.

### Le programme du Pôle universitaire

Le projet de Pôle d'enseignement supérieur en Dracénie consiste à créer un campus clairement identifié, regroupant, en cœur d'agglomération de Draguignan, l'offre de formation d'enseignement supérieur.

Une étude de faisabilité a démarré en juillet 2020. Les phases de diagnostic de l'offre de formation, du foncier, le schéma directeur de l'offre de formation et les services à la vie étudiante ont été validés. Les phases concernant l'implantation du site ont été engagées. Dans le même temps, DPVa, avec l'appui de l'université de Toulon, a obtenu la labellisation au titre du Campus connecté Dracénie Provence Verdon en juillet 2020. Le Campus connecté de la Dracénie est la 1<sup>re</sup> brique du projet de Pôle d'enseignement supérieur en Dracénie. Il se veut un tiers-lieu, une micro-université de proximité, à mi-chemin entre un système d'enseignement à distance et des cours universitaires classiques en présentiels.

**Pour tout savoir sur le Campus connecté, contactez le 04 83 08 30 83 ou écrivez à [campusconnecte@dracenie.com](mailto:campusconnecte@dracenie.com)**



### Le Conservatoire national des Arts et Métiers

En juin dernier, la ville a été retenue pour accueillir une antenne du Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM).

L'implantation progressive sur 3 ans de l'antenne du CNAM permettra d'enrichir l'offre de formation, confirmant le rôle de ville-centre en Dracénie et de son rayonnement sur le territoire. Elle se fera dans un premier temps dans les locaux du Campus connecté qui seront, à terme, intégrés au Pôle d'enseignement supérieur.

### Valoriser le cadre scolaire

Parce que l'apprentissage passe aussi par un cadre d'étude confortable, la ville a engagé depuis 2019 des travaux de valorisation des écoles du centre historique.

Près de 60 000 € sont investis chaque année pour garantir un environnement éducatif favorable aux élèves dracénois.

Toute école confondue, la ville investit chaque été plus de 800 000 € dans des travaux de rénovation et de développement des infrastructures.

En outre, un programme de rénovation thermique des écoles et de transition énergétique des chaufferies est engagé, représentant 290 000 € TTC en 2022.



Fresque à l'école des Marronniers dans le cadre des chantiers jeunes

### Un égal accès à la culture

Désireuse de renforcer l'égal accès à la culture pour toutes les Dracénoises et tous les Dracénois, la commune a fait le choix d'implanter une Micro-Folie à la Chapelle de l'Observance.

La Micro-Folie de Draguignan vous propose de découvrir 1750 œuvres numérisées dans les collections des grands musées de France et du monde.

**Réservez dès maintenant votre session de visite sur [www.ville-draguignan.fr/micro-folie](http://www.ville-draguignan.fr/micro-folie)**



Visite de groupe accompagnée d'un médiateur

### Une mobilité durable et accessible

L'environnement est au cœur de la politique de la ville, et la mobilité fait partie des grands axes de développement en lien avec Action cœur de ville.

Afin d'inviter la population à privilégier les déplacements doux, la commune développe un peu plus chaque année son maillage de piste cyclable. Avec la réalisation du 4<sup>e</sup> tronçon de l'avenue Léon Blum, la première piste cyclable continue reliant le centre-ville à un quartier-périurbain a vu le jour. Au total, Draguignan compte 8,7 km de voies praticables pour les cyclistes.

De son côté, DPVa mène des actions en faveur de la pratique du vélo avec la création du 4<sup>e</sup> tronçon de la vigne à vélo reliant Draguignan à Rebouillon, et a également mis en place une navette électrique en centre-ville dans le but de faciliter les déplacements éco-responsables des personnes ayant du mal à se mouvoir. Cette navette a accueilli près de 10 800 voyageurs en 2021. En ce qui concerne les longs trajets, DPVa fait progressivement l'acquisition d'autobus propres fonctionnant à l'énergie verte.

### PARCE QUE MOBILITÉ RIME AVEC ACCESSIBILITÉ



La ville a engagé un Agenda d'accessibilité programmé. Chaque année, des travaux d'accessibilité sont réalisés dans les établissements communaux recevant du public afin de permettre aux personnes en situation de handicap de pouvoir accéder aux services délivrés.

Cet agenda sera mis en œuvre jusqu'en 2024, il représente un investissement de 700 000 € en 2022.

### Des projets d'avenir

En plus des projets engagés, la ville et DPVa ont déjà établi un plan d'actions pour les opérations à venir en termes de :

- logement, avec la future concession d'aménagement de l'îlot Observance-Courtiou qui concernera l'ensemble du centre-ville ainsi que le dossier Résorption de l'habitat insalubre (RHI) de l'îlot Roque-Bauvezer ;
- rénovation énergétique des 23 groupes scolaires et les 6 bâtiments communaux les plus énergivores ;
- changement climatique via S'GREEN+, une démarche proposée aux 13 villes Action cœur de ville de la Région Sud-PACA et intégralement financée par la Banque des territoires qui se traduit par un accompagnement sur le développement de la nature en ville et l'adaptation de notre territoire au changement climatique ;
- bâti, avec une réflexion menée sur le secteur de l'îlot Mireur. Lauréate du concours national "Réinventons nos cœurs de ville," Draguignan bénéficie d'un soutien technique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour mener à bien cette réflexion.





## Rencontre avec Beppo

Beppo est un sculpteur qui œuvre depuis près de 60 ans à Draguignan.

Il a collaboré avec de grands noms de la sculpture française tels qu'Albert Féraud, José Rogerio Nadal ou encore Jean-Pierre Rives. Il a marché sur les traces de César, créateur du trophée en bronze de la cérémonie des César du cinéma français.

Rencontre avec un monument de l'Art contemporain.

### Comment avez-vous commencé la sculpture ? Quelle a été votre première source d'inspiration ?

Tout a commencé, quand j'étais tout gosse, lorsque j'ai vu les tailleurs de pierre travailler au Palais des rois de Majorque, à Perpignan. J'ai commencé à vouloir tout tailler, la pierre, le bois. Ça avait l'air facile, mais j'avais de la mauvaise pierre et je n'avais pas les bons outils non plus. Je prenais les outils en bois de mon grand-père mais ce n'était pas possible. J'ai donc laissé tomber jusqu'à ce que j'aille aux Beaux-Arts, à l'âge de 20 ans.

### Vous avez fait l'École des Beaux-Arts de Toulon puis l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris. Quel souvenir gardez-vous de ces années ?

Quand j'ai commencé à Toulon, c'était du modelage plus que de la sculpture. Mes professeurs m'ont encouragé à passer le concours d'entrée aux Beaux-Arts de Paris, que j'ai réussi.

À Paris, je pensais être plus confronté à la taille de la pierre, mais c'était un enseignement tout à fait XIX<sup>e</sup> qui ne me plaisait pas du tout. Je suis resté 3 ans et je suis parti, en 1968. C'était trop classique. L'idéal aurait été qu'on puisse avoir cet enseignement classique mais aussi une partie consacrée à la créativité, à la liberté d'expression artistique.

On était entourés par l'art actuel et pourtant, à l'école, on travaillait encore les enseignements du XIX<sup>e</sup> siècle.

### De retour à Draguignan, vous avez beaucoup travaillé dans la carrosserie de votre ami Gilles Roletto, comme l'avait fait le sculpteur César. C'est à ce moment-là que vous êtes passé de la pierre au métal ?

Avant d'avoir mon atelier oui, je travaillais chez Gilles et ça me plaisait beaucoup. J'en garde un très bon souvenir parce que j'avais le rythme de travail des ouvriers, c'était une usine en fait. J'étais obligé d'être à l'heure, de ne pas faire la feignasse, par rapport aux autres employés.

Dans la carrosserie il y avait des virtuoses, c'était beau à voir. C'est ce qui m'a donné le goût du métal. Je voyais des copains, comme Féraud, travailler le métal.

Je me suis dit "je vais essayer" et ça m'a plu. Ça coûte rien, c'est léger et c'est facile à manier seul.

L'avantage est qu'il est facile de créer de grandes œuvres légères.



*"J'aime quand c'est grand parce que l'on marque l'espace."*

### Comment appréhendez-vous l'ampleur de vos œuvres, leur projection dans l'espace ?

C'est important ! En sculpture c'est un bonheur de pouvoir faire de grands trucs. On y prend goût en fait.

J'aime quand c'est grand parce que l'on marque l'espace. On a plus l'impression d'exister et de montrer aux autres que l'on existe. Quand une grande pièce est installée, c'est fait, elle ne bouge pas. Il n'y en a pas assez d'ailleurs !

### Votre atelier est ouvert à Draguignan depuis 1970. Comment le définiriez-vous ? Que représente-t-il pour vous ?

Cet atelier, c'est ma vie. Je n'ai jamais bougé d'ici depuis que je l'ai ouvert. J'y ai vécu ma vie, avec tout ce que ça implique, les hauts et les bas. Je vais avoir 80 ans et je suis encore là. Draguignan me plaît.

Pour le business, ce n'est pas très avantageux par rapport à Paris, naturellement. Mais pour la qualité de vie, je suis bien ici. Même quand je ne fais rien, je me mets sur la terrasse, je regarde les oliviers, j'écoute les petits oiseaux et je suis bien.

Jamais je ne vivrai à Paris. Pour l'instant, je n'ai pas trouvé mieux que Draguignan. Avec mon fils avant on partait souvent balader à l'aveuglette, et au bout de quelques jours on se disait toujours : "En fait, il n'y a pas mieux ailleurs !".

### "L'envol pour l'an 2000", commandée par la ville de Draguignan, est l'une de vos œuvres les plus considérables avec 10 mètres de hauteur. Comment concevez-vous de si grandes œuvres ?

J'en ai de bien plus grandes, mais c'est celle que je préfère. Je ne sais pas pourquoi d'ailleurs. Peut-être parce que c'est la première dans des tailles comme ça, mais sinon, je serais bien incapable de dire pourquoi ! Pour la concevoir, je fais une petite maquette, vraiment petite. Et je ne dessine pas. Je ne dessine pour aucune sculpture. Le truc je le vois flou, puis je prends du métal et j'essaie d'approcher au plus près de ce que je vois vaguement. C'est difficile à comprendre pour les gens, ils se disent que je ne sais pas dessiner. Bien sûr que je sais dessiner, mais cela ne m'apporte rien. Le plus souvent j'en fais pour faire plaisir aux commanditaires, en disant que ce sont des dessins préparatoires, mais je les fais après la réalisation de l'œuvre.

### Beppo, quelle est l'histoire derrière votre nom d'artiste ?

Au premier cours d'italien au collège Ferrié, en 4<sup>e</sup>, il fallait donner son prénom. Au lieu de donner mon prénom, j'ai dit Joseph, qui est mon deuxième prénom. Giuseppe en italien. Le diminutif "Beppo" est resté. Toute la classe m'a appelé Beppo et ça ne m'a jamais quitté. Même aux Beaux-Arts, à Toulon, à Paris, les profs aussi, on m'a toujours appelé Beppo. C'est plus court pour signer aussi, c'est pratique. Quand on me cherche à Draguignan, il faut demander Beppo. Je suis plus connu par mon surnom que par mon vrai prénom.

### Vous avez des projets à venir ?

Pour l'instant, la sortie de mon livre me mange la tête, ça me mange l'espace aussi, j'en ai partout. D'abord, j'évacue ça, je l'ai fait pour faire plaisir, et c'est vrai que si je ne l'avais pas fait maintenant je ne l'aurais jamais fait. Mais je considère que ça m'a mangé un bout de vie et j'ai hâte de passer à autre chose pour me reconcentrer sur la création. Après la conférence à la médiathèque le 14 janvier, je ne veux plus en entendre parler.

### Durant cette conférence, on va parler de vos œuvres...

Je m'attends au pire ! Moi mes œuvres, ça plaît ou ça plaît pas. On ne sait pas pourquoi ça plaît. Moi non plus je ne sais pas pourquoi ça me plaît. Et ça ne m'intéresse pas de le savoir.

*Propos recueillis par Jeremy Veloso le 16 décembre 2021.*

### Nouveau à l'Hôtel départemental des expositions

La nouvelle exposition de l'Hôtel départemental des expositions du Var "La table, un art français - du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours" est visible jusqu'au 6 mars prochain.

Dîneurs contemporains, venez découvrir l'évolution des usages français de la table au cours de quatre siècles. L'occasion d'en comprendre les codes, les rituels et les innovations.

Plus d'infos sur [hdevar.fr](http://hdevar.fr)



### La fresque du Dragon

La ville a inauguré la fresque de l'artiste dracénois Harold Maka au parking du Dragon le mardi 30 novembre en présence d'Éric de Wispelaere, sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, Hugues Bonnet, adjoint délégué à la Culture et des élus.

Cette œuvre de 6x3 mètres répond à l'appel à projet lancé par la commune dans le but de valoriser les points d'intérêt touristiques du centre historique et présente notamment : les sites patrimoniaux, culturels et touristiques ; le nom des rues principales ou concernées par les sites à visiter. Coût total : 4 915 € TTC.



### ENVIRONNEMENT >

### PRÉSERVER LA FAUNE LOCALE

En partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux autour du programme Refuge LPO, la ville a construit et installé 25 nichoirs en novembre 2020. Un an plus tard, le taux d'occupation des nichoirs s'élève à 52 %.

Ce premier bilan permet de faire un état des lieux de l'efficacité de l'emplacement des nichoirs. Actuellement, tous les nichoirs sont dirigés selon une orientation comprise entre le Sud et l'Est afin d'optimiser leur ensoleillement et de les protéger des vents dominants de l'Ouest.

Il est à noter que la plupart des nichoirs non nidifiés se trouvent au parc Haussmann et dans les groupes scolaires, très probablement par manque de quiétude. Le choix des groupes scolaires avait été fait dans le but d'associer une démarche pédagogique à cette action environnementale. Tous les nichoirs du cimetière paysager et la plupart de ceux situés dans les crèches contenaient un nid. Ainsi, les nichoirs restés inoccupés seront déplacés dans des zones plus calmes afin d'améliorer l'accueil des oiseaux, notamment des mésanges bleues et charbonnières.

### INTERDICTION DES TERRASSES CHAUFFÉES

Les systèmes de chauffage et de climatisation seront interdits sur les terrasses de bars, cafés, restaurants à compter du 31 mars 2022.

Cette mesure entre dans le cadre de la loi Climat et résilience qui prévoit que l'utilisation sur le domaine public de systèmes de chauffage ou de climatisation consommant de l'énergie et fonctionnant en extérieur est interdite. Un décret viendra préciser les conditions de cette interdiction. Plus d'infos sur [www.legifrance.gouv.fr/jorf/article\\_jo/JORFARTI000043957121](http://www.legifrance.gouv.fr/jorf/article_jo/JORFARTI000043957121)

### PÉRISCOLAIRE >

### FACILITER L'APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS

Un atelier d'anglais est proposé aux enfants du centre de loisirs Marcel Pagnol tous les mercredis depuis le 5 janvier, et ce, jusqu'au mois de juin.

Désireuse d'enrichir son offre d'activités éducatives sur le temps périscolaire du mercredi, la commune a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt concernant la mise en place d'un "accueil langue", proposé par le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports.

Cet "accueil langue" a pour ambition de venir compléter l'offre linguistique de l'école et ainsi exposer davantage les enfants aux langues étrangères. Cet atelier prendra la forme d'activités artistiques, culturelles ou sportives, animées en anglais.

Un bilan sera établi en fin d'année scolaire afin de statuer sur la pérennisation de cette action et de son ouverture à d'autres centres de loisirs dès septembre 2022.



### EMPLOI >

### ESCAPE GAME PROFESSIONNEL

À l'occasion de l'initiative régionale "100 % Emploi" en novembre dernier, l'agence Pôle Emploi de Draguignan a organisé un escape game avec des équipes composées de chercheurs d'emploi et de recruteurs dans les locaux du Rugby club dracénois.

L'objectif était de faire rencontrer ces publics de façon anonyme afin que l'aspect humain du recrutement prévale sur le CV. Une expérience professionnelle innovante avec plusieurs sessions prévues jusqu'en juin 2022.

### URBANISME >

### AUTORISATIONS D'URBANISME, FAITES-LES EN LIGNE

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme se font en ligne : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Un service plus simple et plus rapide, pour faciliter vos démarches :

- certificat d'urbanisme informatif et opérationnel ;
- déclaration préalable ;
- permis de démolir ;
- permis d'aménager ;
- permis de construire.

Les dossiers pouvant être déposés 24h/24 et 7j/7, plus besoin de se déplacer en mairie. Les demandes sous format papier sont toujours possibles sur demande au service Urbanisme situé au centre Joseph Collomp.

Plus d'infos sur <https://bit.ly/3DV1frl>

### STATIONNEMENT >

### VOIRIE & PARKINGS

Les tarifs de stationnement de la commune n'ont pas évolué depuis 2017. Tenant compte de l'évolution des coûts de fonctionnement et afin d'éviter une augmentation ultérieure trop importante, il a été voté lors du Conseil municipal du 15 décembre dernier d'augmenter le prix de 0,10 € par tranche horaire. Cette décision s'applique au stationnement sur voirie et dans les parkings municipaux depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Pour rappel, la ville propose près de 4 700 places de stationnement dont 60 % sont gratuites en semaine. 83 % des places de stationnement de la ville sont gratuites le samedi après-midi avec le stationnement gratuit sur voirie et allées d'Azémar.

En outre, la première heure de stationnement dans les parkings est offerte toute l'année.

## BILANS D'ACTIVITÉS &gt;

## CONTRATS DE CONCESSION

Restauration collective, distribution d'électricité, d'eau, de gaz... la commune confie la réalisation et la gestion de certains travaux et services à des opérateurs économiques par des contrats de concession. Chaque année, les bilans d'activités relatifs à leurs exécutions sont examinés. Tour d'horizon des résultats de l'année 2020.



## Restauration collective

La délégation de service public portant sur la restauration collective de la Commune et du Centre communal d'action sociale (CCAS), confiée à la société Elior (Elres), a permis la confection de plus de 509 603 repas servis aux enfants et personnes âgées de la ville.

Favorisant une politique alimentaire axée sur la sécurité (contrôles microbiologiques, audits d'hygiène par des laboratoires agréés...) et le respect de l'équilibre alimentaire, la société Elior propose des repas composés d'aliments valorisés en alimentation durable à hauteur de 66 %.



## Distribution d'électricité

Concernant la concession de service public de distribution d'électricité confiée à ENEDIS, 22 630 compteurs Linky ont été posés et le réseau comporte 345 installations de production d'énergie d'origine photovoltaïque.

ENEDIS a également participé financièrement à hauteur de 52 000 € TTC à la mise en discrétion des réseaux communaux du boulevard René Mauduech.

## GESTION DES DÉCHETS &gt;

## LE SITE DE LA GRANÉGONE

La carrière de la Granégone est exploitée depuis les années 1970 et est essentiellement dédiée au recyclage et à la valorisation de matériaux inertes depuis 1998. Une part de ces matériaux est utilisée pour le remblaiement et la stabilisation de l'ancienne carrière située sur le territoire de Draguignan.

L'abandon définitif de l'activité extractive de l'ancienne carrière de la Granégone et le projet de poursuite de l'activité de recyclage demande une reclassification de la "carrière" en une "installation de stockage de déchets inertes", sans modification de la nature et du volume des activités actuelles.



## Distribution de gaz

La distribution de gaz a été confiée à la société Gaz de France. En 2021, on dénombre 94 341 m de réseau desservant 5 423 clients du réseau de distribution publique. Un investissement de 556 000 € a également été réalisé sur la concession.



## La Pitcholine

Ouverte en 2015, la crèche La Pitcholine propose 60 berceaux et son exploitation est confiée à la société Maison Bleue.

En 2020, la crise sanitaire a fortement impacté le taux d'occupation le portant à 63,27 %, soit une diminution de 30,38 % par rapport à l'année précédente.

Au total, l'établissement multi-accueil a accueilli 127 enfants, dont 44 nouveaux, issus de 118 familles différentes.

La Pitcholine affiche un taux de satisfaction global de 100 % réparti en 28 % de satisfaits et 72 % de très satisfaits.

L'ensemble des bilans d'activités est consultable sur [www.ville-draguignan.fr/24-novembre-2021](http://www.ville-draguignan.fr/24-novembre-2021)

Pour tout comprendre, une exposition publique est visible à l'Hôtel de ville jusqu'au 31 janvier ainsi que sur la page d'accueil du site [ville-draguignan.fr](http://ville-draguignan.fr)

## Qu'est-ce qu'un déchet inerte ?

Les déchets inertes ne se décomposent pas, ne brûlent pas et ne produisent aucune réaction physique ou chimique.

Par définition, leur stockage n'est pas susceptible d'entraîner une pollution de l'environnement ou de nuire à la santé humaine.

Les déchets inertes sont une sous-catégorie des déchets non dangereux. Ils correspondent principalement à des déchets minéraux produits par les travaux publics et le bâtiment : béton, tuiles, briques, agrégats d'enrobés, déblais, vitrage...

## RISQUES MAJEURS &gt;

## LA VILLE VOUS TIENT INFORMÉS

Fermeture des routes, consignes de sécurité... En cas de risque, la commune vous informe en direct via ses réseaux sociaux ainsi que le site Internet de la ville.

La mairie de Draguignan est dotée d'un nouveau système d'alerte téléphonique destiné à prévenir plusieurs milliers de personnes en cas de risques technologiques ou naturels en un temps record à partir du risque "orange" avéré sur la commune.

## • Pour vous inscrire :

Remplissez le formulaire électronique accessible sur :

[www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/alerte-risques-majeurs](http://www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/alerte-risques-majeurs)

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, envoyez un courrier, en précisant vos nom, adresse et coordonnées téléphoniques (de préférence un portable) à :

Monsieur le Maire  
Mairie de Draguignan  
28 rue Georges Cisson  
83300 Draguignan

## • Déjà inscrit ?

Pensez à mettre à jour les informations de votre compte (adresse, mail, numéro de téléphone...) en vous connectant sur : [www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/alerte-risques-majeurs](http://www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/alerte-risques-majeurs)

Pour toute question complémentaire, écrire à [risques-majeurs@ville-draguignan.fr](mailto:risques-majeurs@ville-draguignan.fr)

## FINANCES &gt;

## RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

La Chambre régionale des comptes a procédé à un examen des comptes et de la gestion de la commune de Draguignan sur la période de 2012-2018. Le rapport d'observations définitives a été publié en 2021, avec une seule recommandation concernant le temps de travail des agents.

Concernant la situation financière de la commune, le rapport précise "qu'elle est saine et la fiabilité des comptes n'appelle pas de remarque. La commune dégage en effet, chaque année, une capacité d'autofinancement brute qui représente un peu plus de 15 % de ses ressources de gestion courante. L'endettement a décliné en moyenne de 3,5 % par an au cours de la période analysée par la chambre (2012-2018). La capacité de désendettement reste à un niveau satisfaisant, de moins de 7 ans sur la période de contrôle. Le montant total des dépenses d'équipement, tous budgets confondus, s'est élevé pour sa part à 64,2 M€ sur la période 2012-2019. Plus de 80 % des investissements sont supportés par le budget principal."

Concernant la gestion des ressources humaines, "une analyse par budget montre que l'essentiel des dépenses de personnel est supporté par le budget principal avec 23 M€ de charges de personnel enregistrés en 2018. Au cours de la période contrôlée par la chambre (2012-2018), les effectifs permanents en équivalent temps plein ont augmenté de 26,3 %. La commune l'a expliqué notamment par la croissance de la population et son impact sur les effectifs municipaux dans les écoles et crèches, les missions d'accueil et de loisirs durant les vacances scolaires, des temps d'activité périscolaire, ainsi que par la reprise en régie de la gestion de certains services, ou le renforcement de ceux jugés prioritaires comme par exemple la Police municipale."

La chambre a émis une seule recommandation sur l'ensemble du rapport, à savoir de "se conformer aux dispositions des articles 47 et 48 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 relative au temps de travail. Il apparaît que les agents de la ville de Draguignan travaillent en moyenne 1569,6 heures par an".

La commune a corrigé ce point lors du Conseil municipal du 15 décembre 2021. En effet, la durée du temps de travail doit être harmonisée à 1607 heures pour l'ensemble de la fonction publique territoriale avant le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Voir le rapport complet sur <https://bit.ly/32JDICI>

## FORMATION &gt;

## FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La taxe d'apprentissage permet de financer le développement de l'apprentissage et l'enseignement technologique et professionnel. Pour l'employeur qui s'acquitte de cette taxe, c'est l'occasion de tisser un lien particulier avec un établissement et de faciliter son recrutement d'alternants, de stagiaires, voire de collaborateurs.

Les établissements pouvant bénéficier de la taxe d'apprentissage à Draguignan sont principalement les lycées Jean Moulin et Léon Blum, l'Institut de formation public varois des professions de santé, l'IUT, la fac de droit et l'École de la deuxième chance. En contribuant au développement d'un établissement, les employeurs ont l'occasion de transmettre leur expertise, d'échanger avec les corps professoraux et les chercheurs et de devenir acteurs de l'insertion des jeunes professionnels.

Tout savoir sur la taxe d'apprentissage sur [www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22574](http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F22574)

## LE Bafa À PORTÉE DE MAIN

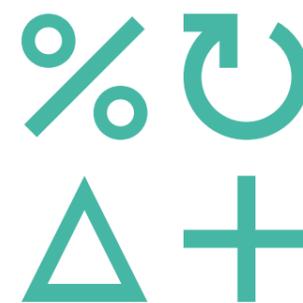
Un dispositif d'aide financière à la formation du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) a été instauré lors du Conseil municipal du 24 novembre au travers d'une convention signée avec l'Institut méditerranéen du sport, de l'animation et du tourisme (IMSAT).

En s'inscrivant directement auprès de l'Info Jeunes de Draguignan, les jeunes âgés de 17 à 30 ans peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel de 270 € par session de formation organisée par l'IMSAT. Pour les résidents de la Commune, la ville participera à hauteur de 100 € au paiement de cette formation en contrepartie d'une journée ou de deux demi-journées de participation à une action citoyenne. Le nombre de place étant limité, retirez et déposez rapidement votre dossier de candidature avec les justificatifs demandés auprès de l'Info Jeunes pour la prochaine session du 11 au 22 avril prochains. Le Bafa est une porte d'entrée vers les métiers de l'animation et peut constituer une première étape d'un parcours professionnels.

Info Jeunes - Place Claude Gay  
04 94 68 27 00 - [infojeunes@ville-draguignan.fr](mailto:infojeunes@ville-draguignan.fr)

# L'équilibre du budget communal

Le budget principal pour l'année 2022, adopté lors du Conseil municipal du 24 novembre 2021, s'équilibre en dépenses et en recettes à 61 470 407 €. Son élaboration répond aux attentes et aux préoccupations des Dracénois tout en tenant compte du contexte économique et de son impact au niveau local.



## Une situation financière stable

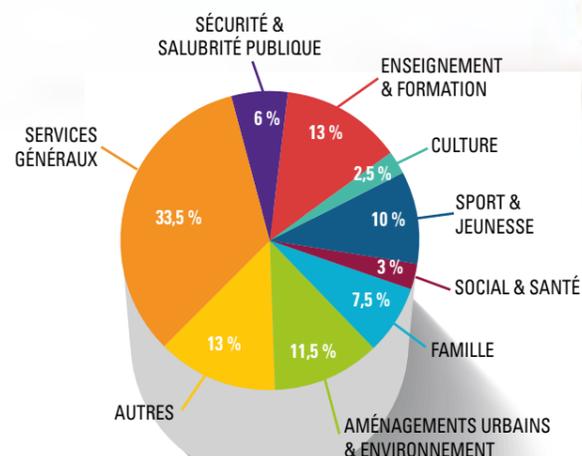
Sur la période 2015-2020, la situation financière de la commune est stable, permettant ainsi de ne pas augmenter les taux d'imposition depuis 2014. Cette stabilité découle d'une rigueur, d'une maîtrise et d'une prudence de gestion budgétaire à maintenir en 2022.

Pour ce faire, la stratégie financière et budgétaire proposée consiste principalement à :

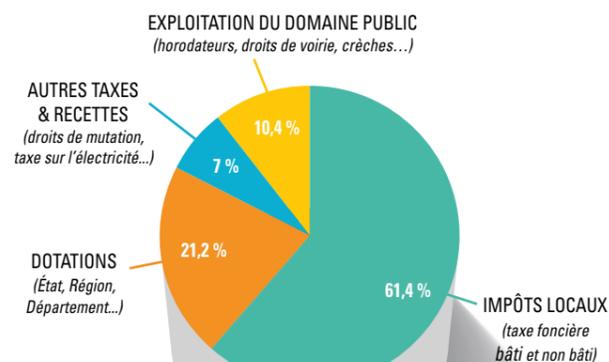
- maintenir les taux d'imposition, comme cela est fait depuis 7 ans, pour ne pas alourdir la pression fiscale sur les Dracénois ;
- maintenir les animations permettant le soutien aux acteurs locaux et à l'économie locale ;
- poursuivre la politique de subventions attribuées aux associations ;
- poursuivre les économies déjà engagées sur les charges de fonctionnement et notamment les dépenses de personnel et d'équipement afin d'affecter les économies réalisées prioritairement à l'investissement ;
- absorber les conséquences de la crise sanitaire ;
- poursuivre le Programme pluriannuel d'investissement ;
- provisionner un emprunt en profitant de taux historiquement bas et figés.

Ces divers axes constituent les grandes lignes du budget 2022 et ont été élaborés avec beaucoup de prudence en raison du contexte actuel. Réactivité et adaptation seront les maîtres-mots pour les mettre en œuvre.

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## Les grandes ambitions d'investissement

Le vote du budget principal est l'occasion de fixer les priorités pour l'année.

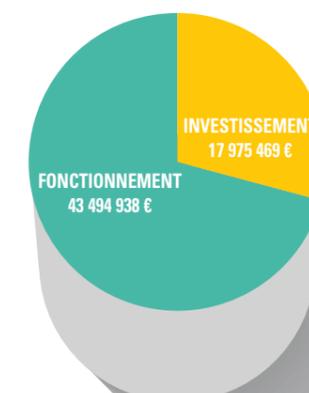
Celles-ci ont été définies en cohérence avec les besoins de la population et s'inscrivent dans un budget contenu à hauteur de 13 839 489 €.

En 2022, les finances communales suivront une évolution sécurisée et permettront la poursuite et le lancement de programmes majeurs. Pour ce faire, la ville utilise un outil d'ingénierie financière appelé Autorisations de programme et Crédits de paiement (AP/CP).

Cet outil porte un programme d'investissement de 75M€ sur 10 ans. La part prévue pour 2022 s'élève à 13 839 489 € (voir la répartition dans l'infographie ci-dessous).

À ces dépenses, doivent s'ajouter le remboursement de la dette et diverses opérations financières représentant un total de 4 135 980 €.

61 M€ DE BUDGET



## RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS POUR 2022

- PROGRAMME DE POLITIQUE ÉDUCATIVE ET SCOLAIRE** : 2 002 000 €
- TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT ET D'AMÉLIORATION DE LA VOIRIE** : 1 070 000 €
- CONTINUITÉ DU PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE** : 1 058 000 €
- POURSUITE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ** : 700 000 €
- PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INONDABILITÉ** : 550 000 €
- PROGRAMME DE RÉNOVATION THERMIQUE DES ÉCOLES ET DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES CHAUFFERIES** : 290 000 €
- ACHÈVEMENT DE L'EXTENSION RÉHABILITATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS** : 4 200 000 €
- ACTIONS EN COURS OU RÉCURRENTES COMME L'ENTRETIEN DU PATRIMOINE (scolaire, sportif, culturel...) ET LES TRAVAUX LIÉS À LA SÉCURITÉ (éclairage, signalisation pluvial)** : 3 526 739 €
- DÉPENSES REGROUPANT ESSENTIELLEMENT LES ÉTUDES, LES FRAIS D'INSERTION ET LES BESOINS DES SERVICES** : 442 750 €

# Au prisme de la solidarité

Initié en 2018, le projet de Plateforme de regroupement des institutions sanitaires et médico-sociales enfance (PRISME) est entré en étude de construction depuis le mois de décembre 2021.

Une avancée prometteuse pour les enfants et les jeunes en situation de handicap présentant, pour certains, des troubles du spectre autistique, ainsi que pour leurs familles.

## PRISME, un projet ambitieux et novateur

La plateforme de regroupement des institutions sanitaires et médico-sociales enfance (PRISME) est fonctionnelle "hors les murs" depuis septembre 2020 à la Maison de la solidarité.

Ce complexe sans équivalent verra le jour sur un terrain de plus de 9 000 m<sup>2</sup> mis gracieusement à disposition par la commune.

Ce projet de grande envergure de plus de 2 000 m<sup>2</sup> de construction regroupera, sur un lieu unique, les prises en charge médicales et médico-sociales des jeunes en situation de handicap de 6 à 25 ans.

### CONTACT

Maison de la solidarité - 1<sup>er</sup> étage  
57 bd Joseph Bernard de Trans-en-Provence  
Lundi au vendredi : 8h à 12h / 12h30 à 16h  
Tél. : 04 94 99 99 30 - [www.prisme-var.fr](http://www.prisme-var.fr)

### LE PROJET DE CONSTRUCTION

En décembre 2021, la ville et le Groupement de coopération social et médico-social ont signé un bail d'une durée de 30 ans renouvelable sur un terrain cédé par la ville situé boulevard Gambetta. Le maître d'œuvre a également été choisi.

### LE COÛT DU PROJET 4,9 M € HT,

Coût pris en charge par le Groupement de coopération social et médico-social et en partie subventionné pour un montant estimé entre 20 à 40 % de l'opération (Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur / Comité national coordination action handicap / autres subventions).

La construction d'un bâtiment de coopération médico-sociale et sanitaire permettra de répondre aux besoins des patients et des familles accueillis, mais aussi aux institutions du territoire, sous la forme d'un dispositif d'appui, permettant de :

- réaliser un bâtiment adapté à la prise en charge, tant en termes de soins, d'accueil et de typologies de locaux et activités proposées ;
- bénéficier d'un établissement polyvalent et flexible pour répondre à l'évolution potentielle des besoins et des moyens des intervenants, ouvert au secteur médical et paramédical libéral ;
- créer un repère pour des populations concernées avec un lieu unique de prise en charge ;
- favoriser les échanges et les mutualisations entre les professionnels et rapprocher des entités qui travaillaient jusque-là séparément, avec les moyens dont elles disposaient.

À ce jour, la plateforme PRISME fonctionne hors-les-murs à la Maison de la solidarité et permet d'évaluer les besoins des enfants en situation de handicap et de leur famille afin de les diriger vers les solutions de prise en charge adéquates dans les structures dédiées déjà existantes.

Comme un guichet unique territorial, elle assure une continuité de parcours et apporte des réponses coordonnées aux situations complexes afin d'éviter les situations de ruptures.

Pour l'année 2021, une quarantaine de dossiers complexes ou sans solutions ont pu trouver une solution totale ou partielle grâce à l'accompagnement de Prisme. L'équipe de Prisme suit actuellement plus de quatre-vingt dossiers.

### LE PHASAGE PRÉVISIONNEL DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX





L'atelier menuiserie du Centre technique municipal, quartier Saint-Hermentaire



Rue de Trans, marquage au sol pour "Ma rue en couleur"

## Entretien des cours d'eau

Le Syndicat Mixte de l'Argens (SMA) a obtenu des Déclarations d'intérêt général permettant la mise en œuvre du Plan pluriannuel de restauration et d'entretien (PPRE) sur 9 cours d'eau du bassin versant de l'Argens, notamment la Nartuby et ses affluents, le Réal et le Figueiret, cours d'eau traversant la commune de Draguignan.

L'objectif du Plan pluriannuel de restauration et d'entretien est d'appliquer une gestion durable et raisonnée de la rivière sur le long terme et de faciliter les interventions d'entretien, de restauration et d'aménagement.

Au cours de ce mois de janvier, le SMA intervient :

- sur le Figueiret : dans les secteurs du pont de la route D 257 et de la RD 557, au lieu-dit Le Flayosquet,
- sur le Réal : dans le secteur des Selves – chemin de Saint-Esprit.

Le but est de réaliser un entretien adapté de la végétation des berges de manière à :

- résorber l'encombrement du lit et les embâcles et donc réduire les risques de premiers débordements ;
- rajeunir les arbres instables ;
- lutter contre l'extension des essences exogènes envahissantes ;
- évacuer les déchets ;
- redonner au cours d'eau un cadre naturel ;
- obtenir une végétation équilibrée.

Le SMA intervient tout au long de l'année sur le bassin de la Nartuby, en régie avec son équipe rivière et par le biais des prestations externes.

## Au service de la technique

Les services techniques de la ville assurent les études, la conception et le suivi des travaux d'amélioration des infrastructures et des divers réseaux, en coordination avec les services gestionnaire, ou réalisent en régie les travaux de voirie, l'entretien des ouvrages et équipements, des routes, du réseau pluvial, des bassins de rétention et du canal.

En 2021, ce sont 60 tonnes d'enrobé qui ont été mises en place dans le cadre des 4000 interventions sur voirie (nids de poules, affaissements...), 250 interventions sur le réseau pluvial sur les 6 km de fossés, caniveaux et les bassins de rétention ainsi que les interventions pendant les orages, 180 interventions avec engins (sécurisation des marchés, terrassements, plantations, salages). Concernant l'entretien des ouvrages et équipements, les services techniques ont effectué 96 interventions d'enlèvement des tags sur environ 1660 m<sup>2</sup>, 116 km de lignes routières tracées, 2 560 traçages spéciaux (passages piétons, parkings payants, pistes cyclables, flèches, mobilité réduite...) sur environ 21 000 m<sup>2</sup>, 1150 interventions sur le mobilier urbain et la signalisation verticale, 214 interventions de maçonnerie sur les ouvrages de voirie et 27 interventions de ramassage d'animaux morts.



Entretien de la Nartuby par l'équipe rivière du SMA

## Avenue de la Cerisaie Les Pervenches

La réfection du réseau d'eau potable et des branchements au réseau d'eaux usées, situés rue des Pervenches à l'intersection de l'avenue de la Cerisaie, s'est terminée en novembre dernier.

Cette opération d'envergure a été complétée par une reprise de revêtement dans le but de rendre la voie plus agréable pour les usagers.

Coût total : 111 000 € TTC dont 31 000 € financés par Dracénie Provence Verdon agglomération pour la reprise des canalisations d'eau.



Avant - Rue des Pervenches



Après - Rue des Pervenches

## Impasse des Roseaux

La rénovation de l'impasse des Roseaux a été achevée en novembre dernier. L'opération concernait un linéaire de 65 m depuis l'intersection avec l'avenue du Pont d'Aups.

En plus d'une reprise complète de revêtement, la voie a été élargie dans le but de faciliter l'accès aux véhicules de secours. L'occasion de rénover les canalisations d'eau potable et d'eaux usées avant de renforcer la sécurité de la noue pluviale en place.

Coût total : 83 000 € TTC dont 17 700 € financés par Dracénie Provence Verdon agglomération pour la reprise des canalisations d'eau.



Visite du chantier en novembre 2021 avec Richard Devilette, conseiller délégué aux Relations avec les conseils de quartier, Bruno Sorvo, conseiller délégué au Patrimoine bâti : entretien et maintenance et Grégory Loay, adjoint délégué aux Travaux.

## Le parking de l'école Brossolette

La ville a achevé courant janvier la réalisation d'un parking de 19 places dont une pour les personnes à mobilité réduite au bout de la voie d'accès à la résidence Le Dragonia.

Cette opération permet de fluidifier la circulation et de réduire le stationnement en double file devant l'école Brossolette.

Le terrain a été entièrement aménagé, équipé d'éclairages avec des énergies LED et végétalisé avec six arbres dans le but de lutter contre les îlots de chaleur. Un bassin de rétention de 100 m<sup>3</sup> a été créé ainsi qu'un cheminement d'accès piéton reliant le parking à l'école pour renforcer la sécurité des enfants, et des parents.

Coût total : 96 000 € TTC.



Plantation des arbres par les agents communaux sur le nouveau parking Brossolette

# Prévenir et intervenir : un engagement au quotidien



Créé par la commune, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CLSPD-R) coordonne l'action des acteurs de la prévention et de l'action sociale, et permet d'analyser les problématiques récurrentes, d'élaborer des stratégies coordonnées et de mettre en place des initiatives concrètes de lutte contre l'insécurité sur le territoire. Son objectif est donc d'ajuster la réponse locale, en équilibrant la part de prévention et celle dédiée à la répression.

*"La sécurité est l'affaire de tous."*

Jean-Yves Fort,  
adjoint délégué à la Sécurité,  
à la prévention de la délinquance, à la Relation  
avec la Défense et à la Vie patriotique

## Lutter contre la délinquance

La réunion plénière du 29 novembre dernier a été l'occasion pour le CLSPD-R de dresser la cartographie de la délinquance à Draguignan et de faire le bilan des actions menées pour y remédier.

Draguignan connaît une petite délinquance contre laquelle la Police municipale lutte, avec un engagement significatif sur l'espace public.

Afin de préserver la tranquillité publique, la politique de sécurité publique ne cesse d'être renforcée avec :

- une Police toujours plus présente dans le centre-ville par le biais d'un poste annexe situé dans le centre historique et l'augmentation des effectifs de policiers municipaux ;
- une couverture de la vidéo-protection étendue à plusieurs quartiers, aux différentes entrées de la ville et à tous les collèges et lycées ;
- un soutien aux actions de prévention, de médiation et de protection ;
- une plus grande coordination entre acteurs locaux ;
- un renforcement de la lutte contre les infractions en matière d'environnement avec l'affectation de deux agents chargés de constater les infractions de dépôts sauvages ;
- une vigilance accrue aux abords des écoles. Tous les jours, 9 écoles sont surveillées aux heures d'entrées et de sorties des élèves par la Police municipale et des volontaires ;
- la mise en œuvre de peines alternatives telles que des travaux d'intérêt général.



## Ne rien laisser passer

Les violences conjugales et intrafamiliales sont l'un des axes de travail principaux du CLSPD-R. En lien avec les acteurs locaux et les Polices nationale et municipale, la ville lutte activement contre ce fléau.

La ville poursuit son partenariat avec l'association locale Le Cap en maintenant la mise à disposition d'un logement d'urgence destiné à l'accueil des femmes et des familles en situation de danger et en octroyant des subventions exceptionnelles pour des ateliers "Paroles" animés par une psychologue.

Comme chaque année à l'occasion de la quinzaine nationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la ville s'est mobilisée en réunissant des acteurs de prévention.

## L'éducation pour tous

L'absentéisme et le décrochage scolaire augmentent du fait de la crise sanitaire. C'est pourquoi la ville met tout en œuvre pour lutter contre ces phénomènes.

Un accueil de loisirs spécifique à la prévention du décrochage scolaire a été créé durant l'été dernier. Il a permis l'accueil de 24 enfants par semaine qui ont bénéficié d'un accompagnement scolaire et d'activités ludiques favorisant l'apprentissage.

Depuis le mois d'octobre, le Centre communal d'action sociale est porteur d'un Contrat local d'accompagnement à la scolarité. Ce dispositif permet aux enfants et adolescents rencontrant des difficultés à l'école de développer de leurs connaissances et compétences afin de les réutiliser sur le temps scolaire.

Le Programme de réussite éducative mis en œuvre par le CCAS permet de travailler avec l'enfant et sa famille sur l'ensemble des problématiques rencontrées afin de l'installer dans des dispositions propices à l'apprentissage.



## PRINCIPAUX PARTENAIRES

- L'Association de prévention spécialisée,
- Le Cap,
- Le Centre communal d'action sociale,
- Le Centre social et culturel,
- Les établissements scolaires,
- La Fabrique,
- La ludothèque Lei Jougadou,
- Le service Jeunesse,
- Traits libres,
- Mode 83.



## PRÉVENIR LA RADICALISATION

Les acteurs locaux ont été formés, par le biais du Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance, au repérage des signaux faibles de radicalisation. Un référent radicalisation a été nommé.

En cas de doute, vous pouvez lui écrire à l'adresse mail dédiée : [radicalisation.clsdp@ville-draguignan.fr](mailto:radicalisation.clsdp@ville-draguignan.fr)

# Démocratie participative

En septembre 2021, les Conseils de quartier ont pu enfin se retrouver en présentiel, tout en respectant les règles sanitaires encore en vigueur. L'occasion pour les citoyens et la ville de travailler de concert dans un esprit de démocratie participative.

À l'initiative des Conseils de quartier, ce ne sont pas moins de 17 concertations qui ont été tenues durant le dernier trimestre 2021. Ces moments privilégiés de rencontre ont notamment permis :

- de faire un point sur l'accompagnement de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, dont la commune a pu bénéficier dans le cadre du fonctionnement de la démocratie participative sur la commune. L'objectif visé étant d'améliorer la visibilité des Conseils de quartiers, de favoriser la formation des membres volontaires et d'améliorer les leviers de co-construction avec les habitants ;
- de travailler en lien avec Dracénie Provence Verdon agglomération dans le cadre de la modification du schéma de collecte des déchets. Les quartiers "Ouest" et "Nord" ont été les premiers sollicités en ce sens. La participation active des Conseils de quartier s'est révélée un atout précieux, proposant des solutions avisées lors des rencontres "terrains". Chacun des Conseils de quartier sera sollicité en cohérence avec le calendrier de déploiement du schéma de collecte des déchets ;



- d'aller à la rencontre des habitants afin d'apporter un avis technique pouvant concilier les attentes des habitants et les contraintes qui incombent aux services municipaux. Le Conseil de quartier "Centre historique" a notamment pu faire état de ses préoccupations en matière de stationnement abusif et de circulation.

Dans une démarche participative et de co-construction, les Conseils de quartier et la municipalité définissent les thématiques à aborder lors des réunions, permettant ainsi la participation d'intervenants qualifiés selon le domaine abordé. Chaque réunion fait l'objet d'un compte rendu publié sur le site de la ville.

UNE PROPOSITION,  
UNE QUESTION,  
CONTACTEZ-LES SUR  
[www.ville-draguignan.fr/  
vos-demarches/les-conseils-de-quartier](http://www.ville-draguignan.fr/vos-demarches/les-conseils-de-quartier)



## LES PRÉSIDENT(E)S DE CONSEILS DE QUARTIER



Déborah Petit  
CENTRE HISTORIQUE

[centre.historique@ville-draguignan.fr](mailto:centre.historique@ville-draguignan.fr)



Christelle Busacca  
CENTRE-EST

[centre.est@ville-draguignan.fr](mailto:centre.est@ville-draguignan.fr)



Olivier Ouillon  
CENTRE-EST

[centre.sud@ville-draguignan.fr](mailto:centre.sud@ville-draguignan.fr)



Karine Blaquieres  
CENTRE-SUD

[centre.sud@ville-draguignan.fr](mailto:centre.sud@ville-draguignan.fr)



Philippe Marquié  
CENTRE-OUEST

[centre.ouest@ville-draguignan.fr](mailto:centre.ouest@ville-draguignan.fr)



Norbert Pousseur  
NORD

[nord@ville-draguignan.fr](mailto:nord@ville-draguignan.fr)



Sylvain Bazziconi  
EST

[est@ville-draguignan.fr](mailto:est@ville-draguignan.fr)



Sophie Langer  
SUD

[sud@ville-draguignan.fr](mailto:sud@ville-draguignan.fr)



Pascal Delugeau  
OUEST

[ouest@ville-draguignan.fr](mailto:ouest@ville-draguignan.fr)

### HANDISPORT >

## Boccia des Dragons

Paul Zaporta, membre de l'équipe des Dragons accompagné par l'Association des Paralysés de France antenne de Draguignan, s'est octroyé la 2<sup>e</sup> place du podium et le titre de vice-champion de France de boccia dans la catégorie NE1 à l'occasion des championnats de France qui se sont déroulés à Mâcon du 9 au 12 décembre.

La boccia est un sport d'opposition de balles mixte, pratiqué Individuel ou par équipe et inscrit aux Jeux Paralympiques. Ce sport s'apparente à de la pétanque jouée en intérieur avec des balles en cuir. Lors du Conseil municipal du 15 décembre dernier, la ville a attribué une subvention exceptionnelle en faveur de l'Association des Paralysés de France d'un montant de 1 000 € afin de financer le déplacement et le logement des athlètes participant à cette compétition. L'association est également soutenue par la société Varoise Médicale qui a offert les tenues sportives et participé financièrement aux frais liés au championnat. Un grand bravo pour cette performance !



L'équipe des Dragons et leur staff.



Paul Zaporta au lancer.

### ROLLER >

## Roller skating

Martial Bronzi s'est offert le titre de champion de France en roller skating artistique à l'occasion des championnats de France organisés à Reims du 2 au 6 novembre 2021.

À l'issue de cette performance, l'Association dracénoise de roller skating a obtenu son 6<sup>e</sup> titre de champion de France dans cette catégorie. Félicitations !



Martial Bronzi lors de sa performance à Reims.

### TENNIS >

## Du padel au Tennis club dracénois

Après avoir rénové 4 courts de tennis en début d'année, la commune a inauguré deux terrains de padel au Tennis club dracénois (TCD) en décembre dernier.

Pour ce faire, 2 anciens terrains de tennis ont été entièrement réaménagés avec une reprise du sol et des marquages. Un terrain de padel étant plus petit qu'un terrain de tennis, l'excédent sera dédié à la création de cours de mini tennis.

Sport de raquette dérivé du tennis, le padel est une discipline en plein développement qui rencontre un vif succès au niveau local et national depuis plusieurs années. Ces deux nouveaux courts permettront au TCD de se différencier des autres clubs affiliés du Var et d'organiser davantage d'événements sportifs.

L'opération a duré 5 semaines pour un montant total de 119 350 € TTC.



Bernard Bonnabel, adjoint aux Sports, devant les nouveaux terrains de padel du TCD

# Ils ont choisi Draguignan pour s'installer

## ACE PRIMEURS

Primeurs



Orlane Escoffier & Gay Romain  
8 place aux Herbes  
04 98 10 18 50  
f @ aceprimeurs

## ATELIER JDA

Décoration fabrication luminaire



Jean D'ange  
8 rue des Marchands  
09 82 24 40 06  
f @ atelier.jda

## CBD EVASION



Mattia La Greca  
4 boulevard général Leclerc  
06 37 67 52 44  
f Cbd évasion - @ cbd\_evasion-frejus

## CHEZ BASTIANIN

Boucherie restaurant et épicerie fine italienne



Manuel Gastaldi & Valeria Olivieri  
36 boulevard Jean Jaurès  
06 63 00 15 29 - www.bastianin.fr  
f chez bastianin  
bastianinfrance@gmail.com

## LA TIGELLERIA DE WINA

Pizzas portafoglio tigelle



Patrick Begard  
8 rue Frédéric Mireur  
07 71 76 21 39

## L'ATELIER HARMONIE

Atelier de couture et de confection sur mesure



Océane Mallet  
17 boulevard Comte Murair  
09 83 23 54 77  
f L'atelier harmonie

## MAIL BOXES ETC DRAGUIGNAN

Emballage, envoi de colis, impressions, boîte à lettres et domiciliation d'entreprises



Rémy Rouvier-Reynier & Hendrik Rouvier  
Centre commercial Les Hellènes  
126 avenue Hélène Vidal  
04 94 39 87 89  
f boxes etc draguignan

## STUDIO CERAFI

Galerie d'art et céramique



Fiona Giles  
22 boulevard Georges Clemenceau  
07 83 23 71 96  
@studiocerafi

# Agenda loisirs

### ANIMATIONS >

#### LECTURES APÉRITIVES

Organisées par la Cie. Septembre et le service Animations culturelles de la ville de Draguignan  
À 11h - Chapelle de l'Observance (durée 50 min. environ) - Entrée libre  
Renseignement/contact : 04 94 84 54 31  
Plus d'infos sur : compagnieseptembre.e-monsite.com

#### Le 5 février LES CHRONIQUES DE FRANÇOIS MOREL PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE

Le 5 mars  
ADIOS À MAMA

### EXPOSITIONS >

#### Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril MAISON DU BOURREAU

Venez découvrir l'histoire de la justice à Draguignan et dans le Var.  
Visites uniquement sur rendez-vous jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.  
Renseignement : 04 94 84 54 31

#### Du 22 janvier au 16 avril STREET ART - EXPOSITION DU COLLECTIF D'ARTISTES LE LABO

À découvrir du mardi au samedi de 10h à 18h - Chapelle de l'Observance  
Renseignement : 04 94 84 54 31



#### Jusqu'au 6 mars LA TABLE, UN ART FRANÇAIS DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE À NOS JOURS

Cette exposition propose au visiteur, "dîneur" contemporain, de découvrir l'évolution des usages français de la table au cours de cinq siècles, d'en comprendre les codes, les rituels et les innovations. L'exposition sera accompagnée d'un ensemble d'actions de médiation et de conférences permettant à chacun d'approcher le propos dans les meilleures conditions. Hôtel départemental des expositions du Var Boulevard Foch  
Ouverture : du mardi au dimanche de 10h à 19h  
Plus d'infos sur hdevar.fr

### FESTIVAL >

#### Du 26 mars au 2 avril FESTIVAL L'IMPRUDANSE



Le 26 mars  
LÉGENDE  
La vie sur terre peut-elle se passer de la diversité de la faune, s'interroge Michel Kelemenis dans sa nouvelle fable chorégraphique. Quoique sombre, le thème de la dégradation environnementale lui inspire une fantaisie dansée par quatre artistes doux et maladroits rêveurs...  
À 16h - Théâtre de l'Esplanade

**NOS CORPS VIVANTS**

Arthur Perole, artiste associé à Théâtres en Dracénie, met en suspens sa danse d'ensemble effervescente et bouillonnante. Accompagné d'un musicien, il témoigne d'un sujet qui l'habite depuis longtemps : la construction identitaire. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade

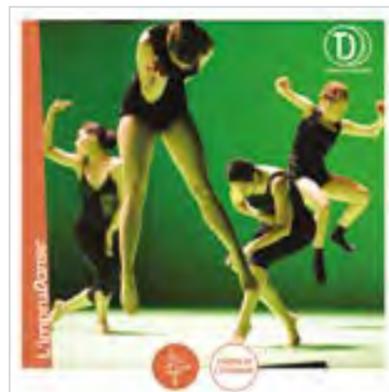


**Le 29 mars**  
**BURNING**

Au croisement du cirque documentaire et de la poésie chorégraphique, Burning ouvre une réflexion sur notre condition humaine soumise aux injonctions productivistes de la société, à la souffrance au travail et au burn-out. L'acrobate Julien Fournier et la poétesse Laurence Vielle trouvent un équilibre parfait entre le théâtre, le mouvement, la parole et l'écriture dans ce spectacle de cirque sobre et intense. À 19h - Théâtre de l'Esplanade

**HORA**

Considéré comme un chorégraphe au geste puissant et aiguisé, Ohad Naharin dirige ses danseurs avec une rigueur terriblement efficace. Onze danseurs vêtus de noir interprètent une danse dépouillée de tout artifice, une gestuelle puissante et inattendue, une étonnante cohésion. À 21h - Théâtre de l'Esplanade



**Le 30 mars**  
**CANNES JEUNE BALLET**

Rosella Hightower  
Cette année le Festival L'impruDance a le plaisir de vous proposer de découvrir des pièces dansées et travaillées durant l'année par les élèves du Cannes Jeune Ballet. Créé par Rosella Hightower au début des années 80, il regroupe les élèves de la dernière année de formation du cycle supérieur pré-professionnel. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade

**Le 1er avril**  
**ISADORA DUNCAN**

Avec cette pièce conçue pour Elisabeth Schwartz, Jérôme Bel poursuit la série des portraits de danseur-se-s initiée en 2004, en se concentrant sur la figure d'Isadora Duncan dont elle est une spécialiste. Mêlant les registres discursif et sensible, moments parlés et solos dansés, le spectacle ravive le souvenir de la danse libre en associant le savoir chorégraphique à l'expérience du spectacle. À 19h - Théâtre de l'Esplanade

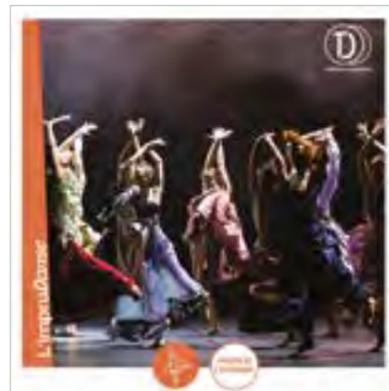


**WO MAN + POINT ZÉRO**

Le chorégraphe Amala Dianor est doublement présent à Théâtres en Dracénie avec le solo Wo Man et sa nouvelle création Point Zéro qui interroge les valeurs fondatrices du hip hop à travers les chemins parcourus par les danseurs et l'esthétique de chacun. À 21h - Théâtre de l'Esplanade

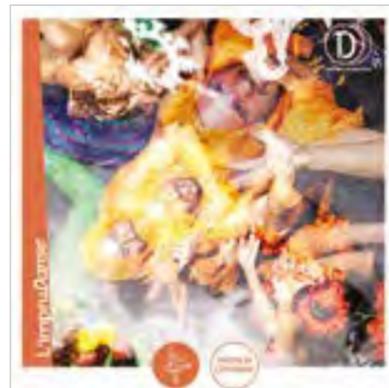
**Le 2 avril**  
**LOVETRAIN2020**

Emanuel Gat dirige l'orchestration des corps sur un enchaînement de tubes. John Coltrane pour le solo My Favorite Things, le Requiem de Mozart pour son célèbre K626, Awir Léon en live dans Sunny et tant d'autres encore... Ce plongeon salutaire dans une décennie optimiste et survoltée offre au chorégraphe l'occasion d'explorer une fois encore l'infinie possibilité des corps, reconstruisant sans cesse les formes, la rythmique, les langages. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade



**FÊTE**

Arthur Perole invente une fête performative inspirée de son travail artistique. Son envie d'embrasser l'univers de la fête est déçue par la crise sanitaire car, plus que jamais, il croit en son rôle social et politique, aux valeurs de convivialité qu'elle porte en elle. À 21h45 - Théâtre de l'Esplanade



**SPECTACLES / CONCERTS / THÉÂTRE >**

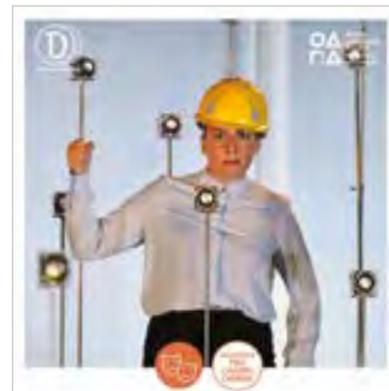
**Le 22 février**  
**ENTRE DEUX MONDES**

De Damien Droin  
En quête d'un corps libéré de la pesanteur, d'un corps imprévisible, Damien Droin excelle dans l'art du cirque, sans cesse outrepassant ses limites. Avec lui, le trampoline devient un portail ouvert vers l'inconnu, un carrefour temporel avec le monde du passé et un monde futur. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade



**Le 26 février**  
**BLOCK**

De Céline Garnavault  
Tout à la fois lumineuse, sonore, innovante et ludique, la fantaisie électronique de La Boîte à sel redouble de surprises ! Elle transmute la ville en un espace imaginaire rarement exploré, celui des bruits et des lumières, à la manière d'une fable philosophique sur la nouvelle vie 3.0. À 16h - Théâtre de l'Esplanade



**Le 1er mars**  
**LA DERNIERE NUIT DU MONDE**

De Laurent Gaudé  
Mise en scène de Fabrice Murgia  
Le metteur en scène Fabrice Murgia et l'écrivain Laurent Gaudé sont réunis dans la dernière nuit du monde, un conte théâtral contemporain où les images sont intimement liées au récit déployé sur scène. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade

**Le 2 mars**  
**FEU ! CHATTERTON**

Après deux disques d'or et deux nominations aux Victoires de la musique, Feu ! Chatterton est de retour avec son nouvel album : Palais d'argile, grandiose fresque cyberpunk pour les temps confinés, pamphlet adressé à la start-up nation obsédée par le progrès et ode lumineuse à la nature et à la transcendance. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade



**Le 11 mars**  
**À L'ABORDAGE**

D'Emmanuelle Baymack-Tam  
Mise en scène de Clément Poirée  
Pari réussi pour cette transposition osée de la pièce de Marivaux, admirablement incarnée par une troupe à l'énergie folle, qui aborde les questions contemporaines de genre et d'identité, de virilité et de passion. Jouissance du verbe et allégresse du jeu emportent le public dans une joyeuse célébration de l'amour... et du théâtre. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade

**Le 18 mars**  
**JULIETTE & L'ORCHESTRE TANGO SILBANDO**

Juliette a la passion du tango. Elle l'affirme, le chante, c'est dans son ADN. Après des tournées intimistes en piano solo, la chanteuse s'entoure du célèbre orchestre Silbando. À 20h30 - Théâtre de l'Esplanade



**SPORTS >**  
**RUGBY**

**Le 20 février**  
**DRAGUIGNAN / AIX UR**

**Le 6 mars**  
**DRAGUIGNAN / CAVAILLON**  
Rencontres RCD équipes Seniors 3<sup>e</sup> Division Fédérale et Excellence B Organisées par l'association sportive le Rugby club Draguignan. Tout public - Entrée 5€ À partir de 13h30 - Stade Léo Lagrange Renseignement : rugbyclubdraguignan@gmail.com

**TWIRLING BATON**

**Le 20 février**  
**CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL**  
Organisé par l'association sportive le Twirling bâton dracénois De 9h à 17h - Gymnase Rostand Renseignement : twirlingdraguignan@gmail.com

**CONFÉRENCES >**

**CONFÉRENCES DE L'UNIVERSITÉ POUR TOUS**  
 À 18h15 - Amphithéâtre de la Faculté de Droit  
 Renseignement/contact : 04 94 67 23 52 (permanence téléphonique le vendredi de 9h à 12h) - upt11@wanadoo.fr www.universitepour tous.jimdo.com  
 Adhésion annuelle : simple 25 € - couple 40 €  
 Conférences ouvertes à tous - sans réservation  
 tarif 6 € l'entrée - abonnement annuel simple 40 € - couple 60 € - tarif adhérents 4 €/conférence  
 Des procédures de sécurité sanitaire seront mises en place selon les recommandations en vigueur.

**Le 11 mars**  
**NICOLAS DE STAËL : REQUIEM POUR UN SAGE**

Animée par Anne Devroye, diplômée de l'École du Louvre, docteure en histoire de l'Art.

**Le 18 mars**  
**LA VIE PUISE-T-ELLE SA SOURCE DANS LE MILIEU INTERSTELLAIRE ?**

Animée par Stéphanie Godier, astrophysicienne, docteur en sciences de l'Univers, directrice générale de "Recherche et avenir" association européenne pour l'Éducation et la Recherche en Sciences.

**Le 25 mars**  
**LES GLADIATEURS**

Animée par Gérard Moitrioux, professeur émérite d'histoire ancienne. Histoire antique.

**CONFÉRENCES DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ARCHÉOLOGIQUES DE DRAGUIGNAN ET DU VAR**

À 18h - 1 allées d'Azémar  
 Renseignement/contact : societudesdraguignan@wanadoo.fr societe-etudes-draguignan.com/web/ Tél.: 04 94 68 38 32  
 Entrée libre - Le secrétariat est ouvert : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h - le mercredi de 14h30 à 17h30

**Le 9 février**  
**SECRET D'UN FLEUVE MÉDITERRANÉEN, LE LAS**

Animée par Jérémie Migliore, adjoint au conservateur et référent biodiversité du Muséum départemental du Var à Toulon.

**Le 9 mars**  
**UN SIÈCLE DE BAUXITE DANS LE VAR**

Animée par Jean-Marie Guillon, professeur émérite des Universités d'Aix-Marseille, UMR-TELEMME.

**CONFÉRENCES ARTS ET SOCIÉTÉS**

À 18h15 - MSJ - Salle Conférence  
 Renseignement/contact : 06 79 89 47 30 arts.societes@laposte.net  
 Abonnement pour le cycle saison 2020/2021 : 57 € pour un couple - 40 € pour une personne seule.  
 Entrée pour les non abonnés : 5 € - Gratuit pour les bénéficiaires du RSA, les chômeurs, les étudiants et les jeunes.

**Le 8 mars**  
**LA BOTANIQUE MYSTÉRIEUSE ET IGNORÉE**

Animée par Thierry Menard, conférencier, professeur agrégé de sciences naturelles, docteur 3<sup>e</sup> cycle en écologie des cryptogames.

**Le 15 mars**  
**MARCEL PROUST (1871-1922) ET SES PEINTURES**

Animée par Gilbert Croué, historien d'Art.

**DIVERS / SERVICES MAIRIE / ASSOS >**  
**DON DU SANG**

L'établissement Français du sang organise régulièrement des collectes à Draguignan.  
 Contact : 0 800 109 900 www.donusang.net  
 Prochaines collectes :  
 14 et 15 février : 14h30/19h  
 7 et 8 mars : 14h30/19h  
 MSJ - Bd Marx Dormoy

**LE COMITÉ DU PERSONNEL COMMUNAL ORGANISE DES VOYAGES**

mairiedraguignan-cpc.fr "week-end et voyages" ou au bureau du comité du personnel - Hôtel de ville Rue Cisson 04 94 60 31 31 les matins de 9h à 12h.

**22 au 31 mars**  
**EXPOSITION UNIVERSELLE À DUBAÏ/ ABU DHABI/TERRITOIRE D'OMAN**

10 jours/7 nuits - 1 897 € par personne (aérien aller/retour, bus privatif, hôtels, pension complète, assurance annulation, rapatriement...).

**En mai**

**CIRCUIT AU PORTUGAL**

8 jours/7 nuits - 997 € par personne en chambre double tout inclus (aérien aller/retour, bus privatif, hôtels, pension complète, assurance annulation, rapatriement...).

**AUTISME DRACÉNIÉ**

Réunion mensuelle destinée aux familles-ouvert aux adhérents (adhésion 15 €/an).  
 En Salle B de la Maison de la Jeunesse et des Sports de 18h à 19h30 les :  
 vendredi 4 février ; vendredi 11 mars ; vendredi 8 avril ; vendredi 6 mai et vendredi 10 juin.

**Samedi 26 mars**  
**JOURNÉE DE SENSIBILISATION**

animée par Coline Magat, neuropsychologue. Salle de conférence de la MSJ - De 9h à 17 h - Gratuit.

**JOURNÉE DE FORMATION**

animée par Nathalie Navarre. Salle B de la MSJ - De 9h à 17h. 20 € pour les non adhérents (15 € adhésion incluse) / 5 € pour les adhérents.

**ASL ST-MARTIN**

**Le 4 février**  
**Assemblée annuelle**  
 À 19h - MSJ - Salle conférence  
 Renseignement : aslstmartin@outlook.fr

**TRAIT LIBRE MAISON DES ARTS PLURIELS**

**Du 7 au 18 février**  
**VACANCES D'HIVER**  
 Divers ateliers de peinture, dessin, collage, modelage et assemblage durant les vacances d'hiver pour enfants, adolescents, adultes et famille.  
 - du 7 au 11 février : inscriptions au 06 32 64 50 00 - Michaël Magne  
 - du 14 au 18 février : inscriptions au 06 66 41 19 79 - Cathy Rault  
 De 10h à 12h - Participation à la demi-journée : 5 €  
 Association Trait Libre - 15, rue de l'Observance  
 Renseignement : http://traitlibre.unblog.fr/

**LES SCRAPCOPINES**

**Le 12 février**  
**PROJET PLEXIGLASS - CROP SCRAPBOOKING**  
 De 8h30 à 18h - MSJ - Salle conférence  
 Renseignement : scrapcopines.asso@gmail.com  
 07 69 67 66 94

**SOUVENIR FRANÇAIS**

**Le 19 février**  
**ASSEMBLÉE ANNUELLE**  
 À 10h - MSJ - Salle conférence  
 Renseignement : claudesbois83-22@orange.fr

**CCAS**

**Le 10 mars**  
**APRÈS-MIDI DANSANT**  
 De 14h à 17h - MSJ - Salle conférence  
 Renseignement : 04 94 50 42 20

**AVF DRAGUIGNAN ET LA DRACÉNIÉ**

**Le 18 mars**  
**FÊTE DE PRINTEMPS**  
 Fête réservée aux adhérents de l'association  
 Participation : 10 €  
 De 18h à 22h - MSJ - Salle conférence  
 Renseignement : ouvrery.arlette@gmail.com

**PÔLE CULTUREL CHABRAN >**

PROGRAMMATION MÉDIATHÈQUE  
 660 AVENUE JOHN KENNEDY  
 TÉL. : 04 83 08 30 30

**Du 1<sup>er</sup> au 26 février**  
**EXPOSITION "CE QUI NOUS LIE"**  
 Salle d'exposition  
 En partenariat avec l'Artothèque, (re) découvrez l'Amour avec un grand A à travers une sélection d'œuvres artistiques originales, réalisées par Juliette Choné.

**Le 2 février**  
**LE GRAND JEU DISCOVERY ESPORT CHALLENGE**  
 14h à l'Auditorium - Billetterie en ligne culture.dracenie.com - Tout public dès 8 ans  
 Le jeu vidéo sur écran géant. L'Auditorium s'offre à vous pour une expérience vidéo ludique sans précédent. Découvrez l'e-sport, ses métiers, ses pros ! En partenariat avec l'association Pur eSport.

**Le 3 février**  
**LE CAFÉ FRANÇAIS**  
 15h à 17h - Sur inscription - Public adultes  
 Ateliers de français langue étrangère (FLE) animés par les bibliothécaires (attention, ce ne sont pas des cours de langue), ces ateliers s'adressent à des personnes possédant déjà les bases du français. On discute musique, cuisine, sujet d'actualité, film... Dans une ambiance détendue et conviviale.

**Les 1<sup>er</sup> et 22 février**  
**L'ÎLE À MOI**  
 10h à 11h - Pour les 0 à 3 ans  
 Chaque enfant choisit son livre et se le fait raconter par un adulte disponible. Une lecture partagée, un moment particulier pour l'enfant.

**ADOPTE UN BIBLIOTHÉCAIRE NUMÉRIQUE**  
 14h à 17h - Tout public - Sur inscription  
 Réserver un bibliothécaire ? C'est possible !  
 Des rendez-vous personnalisés avec un médiateur pour vous accompagner dans les méandres du numérique et vous aider dans vos démarches en ligne. Et, en rendez-vous libres tous les 4<sup>e</sup> mardis et vendredis du mois.

**Le 4 février**  
**CINÉMA ET CIE CINÉ-CONCERT "DARK STAR"**  
 19h à l'Auditorium - Billetterie en ligne : culture.dracenie.com - Public adultes  
 Premier film de Carpenter, Dark Star est une véritable curiosité SF. Le remaniement musical de sa bande-son est dû au duo familial pop-noise-de-bric-et-de-broc Ropoporose. Ce huit clos venu d'ailleurs, empli d'un psychédéisme parodique assumé, est à découvrir avec cette création ciné-concert déjantée !

**Le 2 février**  
**HISTOIRES D'Y CROIRE**  
 10h à 11h - À partir de 4 ans  
 Des histoires choisies et lues par les bibliothécaires pour rêver, grandir et s'émerveiller.

**Le 8 février**  
**CONFÉRENCE HOMMES ET SOCIÉTÉS - ATELIER PHILO**  
 18h30 à l'Atelier  
 Sur inscription - Public ados-adultes  
 Une conférence-discussion pour se rencontrer autrement, découvrir et partager de nouveaux chemins par la réflexion et la littérature. Animée par Valérie Dufayet, atelier Phil'Osons.

**Le 9 février**  
**SCIENCES EN JEU "LA PETITE HISTOIRE DE LA GRANDE POUHELLE"**  
 14h à 17h - Sur inscription - À partir de 8 ans  
 Initiation aux sciences et expérimentations avec l'association Les petits débrouillards.

**Le 16 février**  
**LES PETITS ÉCRANS**  
 10h30 à 12h - Pour les 5-10 ans  
 On teste, on joue, on apprend et surtout on s'amuse avec de bonnes applis, des lectures abimées, des jeux et logiciels proposés par les bibliothécaires.

**TOUS EN JEU**  
 14h dans la Zone Jeux - Tout public  
 La ludothèque Lei Jougadou s'installe le temps d'un après-midi dans votre médiathèque.

**Le 23 février**  
**ESCAPE GAME**  
 10h à 17h - Sur inscription  
 Tout public dès 7 ans  
 Relevons ensemble le défi ! Trouvons les clefs de l'énigme en un temps limité !

**Un samedi par mois**  
 (les dates seront communiquées lors de l'inscription)  
**CLUB MANGA**  
 14h - Sur inscription - À partir de 8 ans  
 On découvre, on partage et on dessine.



## Groupes de l'opposition municipale

### “Mieux vivre dans ma ville”

Maintenons la pression pour un “autre hôpital” !

Le système hospitalier français est aujourd'hui à bout de souffle, sous l'effet conjugué de la crise sanitaire due à l'épidémie de COVID 19, de la désertification médicale et des politiques budgétaires menées, depuis plusieurs décennies, par les gouvernements qui se sont succédés.

L'ensemble du personnel hospitalier est à bout de souffle, la crise de la Covid 19 a accéléré ce processus d'épuisement déjà présent depuis de nombreuses années.

Depuis 2005, la mise en place du plan Hôpital 2007 et la tarification à l'activité (T2A), comme mode unique de financement, n'a eu de cesse d'affaiblir un peu plus l'hôpital public.

Résultat, les hôpitaux de taille moyenne ne sont plus attractifs pour le peu de médecins qui sortent de l'école de médecine et souhaitent voir évoluer leur début de carrière dans de bonnes conditions.

Le mécanisme de T2A est simple, chaque type de séjour en Hôpitaux et Cliniques est classé en “Groupe Homogène de Malades” comme par exemple “GHM : Fracture de la hanche et du bassin”. A chaque GHM correspond un “Groupe Homogène de Séjour (GHS)” qui est en fait le prix auquel le séjour de ce type est facturé à l'Assurance Maladie par établissement de santé.

Des forfaits complémentaires particuliers existent pour couvrir les autres activités des Hôpitaux et des Cliniques : paiement des séjours très longs, soins intensifs, les urgences, les actes hospitaliers sans hospitalisation...

Certes, le gouvernement comme la Région prévoient d'allouer aux hôpitaux, dont celui de Draguignan, une manne financière pour la rénovation des locaux, la modernisation des plateaux et des équipements. Cependant, le mal dont souffre le plus aujourd'hui le service des urgences du Centre hospitalier de Draguignan c'est de médecins

urgentistes. Les sommes débloquées concernent avant tout l'investissement et ne régleront pas le problème du recrutement.

Près de 70 % des admissions de l'hôpital passent par les urgences. En fermant les urgences du soir, c'est une partie de la patientèle qui est redirigée vers d'autres établissements et par conséquent, c'est l'économie même de l'établissement qui s'en trouve menacée.

Cette situation n'est pas sans poser de gros problèmes tant sur le plan médical (seules les urgences vitales sont assurées), qu'organisationnel (transfert des malades vers les autres hôpitaux du département). C'est toute la chaîne des urgences qui se trouvent ainsi impactée : pompiers, ambulanciers, familles des malades....

Comment peut-on tolérer que depuis 2 mois, ni l'ARS ni le Ministère de la Santé, n'aient trouvé de réponse satisfaisante pour la réouverture de ce service. C'est une question vitale pour la population du bassin de Draguignan et au-delà. Il est nécessaire maintenant de faire pression sur les autorités par une mobilisation collective d'envergure (élus, collectif de défense des urgences, population) pour que soit mis un terme à cette situation par l'affectation temporaire de médecins, jusqu'à ce que le centre hospitalier de Draguignan ait pu recruter les médecins nécessaires au bon fonctionnement du service des Urgences.

**Les élus du groupe  
“Mieux dans ma ville”  
miglioli2020@gmail.com  
Jean-Bernard Miglioli  
Christine Villelongue  
René Dies  
Camille Diquelou  
Jean-Daniel Santoni**

### “Généralisations Draguignan”

Texte non parvenu

### “Draguignan Plus Loin Ensemble”

Médiocratie

Chers Dracénois,

Lors du dernier Conseil Municipal, a eu lieu le traditionnel vote du Budget 2022 pour lequel j'ai voté “contre”.

On nous a parlé d'un budget ambitieux à 17M€ d'investissements... pour une ville de 40.000 habitants, c'est en réalité 213€ par habitant contre 394€ (presque le double) pour les villes de la même strate. Quasiment rien pour la protection contre les inondations, à part et encore des études (ça fait 11 ans qu'on en fait... à titre de comparaison dans le 06, en 1 an après la tempête Alex, les maralpins ont reconstruit toutes leurs infrastructures... nous on a toujours une route coupée...)

Cotés investissements qui auraient pu être significatifs ou nous surprendre agréablement, toujours rien pour désenclaver Draguignan vers le pôle multimodal du Muy et la future LGV, alors que jamais Draguignan n'a eu un maire avec autant de pouvoirs sur-cumulés : Président d'Agglomération, Conseiller Régional, Président du Conseil de Surveillance du CHD, Président du CCAS, Président du Conseil Territorial de Santé du Var. On ne parlera même pas des fonctions indemnisées non plus, grâce à nos impôts.

Quelle ambition peut-on trouver lorsqu'on augmente une nouvelle fois les impôts indirects ? Là aussi ça va taxer sur le stationnement !

Cette mesure va à l'encontre de l'attractivité économique souhaitable pour tous nos commerçants et nos restaurateurs qui n'ont pas fini de tirer la langue avec la situation sanitaire... Il fallait encore un peu plus pénaliser leurs clients : tenez-vous bien 2h15 de stationnement sur voirie ce sera 10€, 10 .... 2h30 ce sera 25€ !!

Pour toutes ces raisons, et qui sont suffisantes, j'ai voté NON.

En l'espace de 2 ans, cette majorité aura réussi à mécontenter bien du monde, en accélérant le bétonnage de Sainte Barbe, en défigurant le Malmont, en laissant se créer une décharge à ciel ouvert à la Granégone, en autorisant une nouvelle mosquée en cœur de ville, en augmentant le stationnement, en votant pour la taxe Gemapi, en rêvant un musée digne de l'arlésienne qui nous coûte un bras sans que personne n'en voit rien depuis plus de 4 ans, un personnel municipal laissé dans la précarité au périscolaire, un hôpital qui ferme ses urgences (là aussi on nous fait croire élection oblige en juin que notre député a réussi à sortir du chapeau 20M€, certes c'est bien, mais un député d'opposition à réussi à obtenir bien plus pour l'hôpital de Grasse, comme quoi tout le monde ne sait pas forcément se battre pour son territoire)... Bref, vous l'avez compris aucune ambition dans chacun de ces sujets si ce n'est une gestion à la petite semaine. Ça vivote. Il y aurait tellement de choses à dire. Surtout à faire pour tirer Draguignan vers le haut.

Qu'on ne nous parle pas d'ambition. Aujourd'hui c'est le temps de la médiocratie qui l'emporte. Pour 2022, formons le souhait que cela change un peu. Que la santé vous garde !

**Mathieu Werth  
Draguignan, Plus Loin, Ensemble  
Contact : mwerth2020@gmail.com**

## Groupe de la majorité municipale

### “Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

Se soumettre à une éthique de la responsabilité, c'est entrer dans le domaine de l'action en se sentant responsable des conséquences de cette action, de son efficacité comme des dégâts collatéraux qu'elle pourrait provoquer.

Il s'agit là de s'engager sur un chemin bien plus austère que de suivre l'autoroute des convictions néo-populistes. Sur cette voie de la facilité, la crédulité est le véhicule le plus communément utilisé pour prendre de vitesse la rationalité. Peurs intuitives et frustrations instinctives sont instrumentalisées pour produire un récit anxigène placé sous l'immense empire de l'immédiateté et de l'émotion.

Face à la tête effroyable de Méduse, il suffit seulement de tendre un miroir en guise de bouclier. Dans la réalité avec lucidité et responsabilité, pour avoir la capacité d'avancer en prenant le temps de rassembler pour préserver l'intégrité de ce qui nous unit en société.

Avec vous, ce chemin d'humilité est ponctué de réalisations concrètes. Les rénovations de voirie en lien avec les conseils de quartier sont ainsi un motif de satisfaction. Idem en matière de sécurité tant la faiblesse de la délinquance sur la commune souligne l'engagement coordonné des Polices municipale et nationale ainsi que les investissements réalisés en matière de vidéo-protection.

Il s'agit de rassembler aussi pour trouver des solutions porteuses d'espoir pour l'avenir. En regardant notre culture commune pour mieux penser la continuité de notre histoire.

Ainsi, 47 ans après l'annonce du transfert de la Préfecture du Var en décembre 1974, l'annonce a été faite que la Cour d'Assises du Var allait être définitivement pérennisée à Draguignan. Une reconnaissance pour une cité qui est le siège d'une juridiction depuis 1204 et d'une Cour d'assises depuis 1810.

La capacité d'orienter l'histoire de notre territoire, c'est aussi d'agir dans le domaine de la santé. C'est d'abord le cas dans le secteur des soins qui souffre aujourd'hui des effets induits par plusieurs décennies de réformes nationales. Même si le cadre juridique d'intervention de la commune est limité en la matière, nous n'en avons pas moins été actifs pour aider à la coordination des différents acteurs dans le but d'améliorer durablement les conditions d'accès aux soins.

L'enjeu immédiat était de répondre à la situation exceptionnelle à laquelle les Urgences du Centre hospitalier de la Dracénie (CHD) ont été confrontées depuis le 29 octobre. Au moment où nous écrivons ces lignes, des recrutements sont en cours dans l'objectif de restaurer les capacités d'accueil de nuit d'un service ne prenant en charge que les urgences vitales entre 20h30 et 8h30.

Attentifs à l'avenir du CHD et à ses personnels, nous nous félicitons des 15,8 millions d'euros d'aide fléchés sur la restructuration de l'établissement dans le cadre du SEGUR. À cela s'ajoute une aide de 3 millions d'euros de la Région.

L'annonce de ces financements doit aussi permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de santé sur notre territoire. Un gros travail de fond s'engage dans la durée.

C'est l'un des chantiers d'avenir pour faire évoluer notre territoire vers un modèle centré sur ses habitants, le développement de leurs capacités individuelles, des liens qui les unissent et des milieux de vie permettant leur épanouissement. Toutes nos pensées sont inspirées par cette volonté d'évoluer pour se réinventer.

Soyez assurés que le groupe majoritaire est déterminé à faire réussir loin des rhétoriques incantatoires aussi réductrices qu'ostentatoires.

**Le groupe  
“Draguignan au cœur”**

## VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

### > Rendez-vous avec le Maire

Vous souhaitez rencontrer le Maire ?  
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**

### > Boîte aux lettres

Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?  
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**

### > Internet

Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**

### > Permanences des Adjoints au Maire

Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

## LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h.  
Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

### DU 5 FÉVRIER AU 9 AVRIL 2022

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 5 au 12/02	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 12 au 19/02	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 19 au 26/02	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossollette	04 94 68 00 56
Du 26/02 au 5/03	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 5 au 12/03	Pharmacie PROVENÇALE	Résidence Notre Dame du Peuple Avenue St Hermentaire	04 94 67 15 70
Du 12 au 19/03	Pharmacie PEYROT	Centre commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 19 au 26/03	Pharmacie REYBAUD	7 place aux Herbes	04 94 68 25 59
Du 26/03 au 2/04	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 2 au 9/04	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martel - Chemin Saint-Jaume	04 94 68 13 51
Du 9 au 16/04	Pharmacie DES HELLÈNES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19

## PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMHL

L'Activité Médicale Libérale Hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences.  
Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.  
Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés. Tél. accueil urgences : 04 94 60 50 62.

## URGENCES DENTAIRES / DENTISTES DE GARDE

Le Conseil départemental de l'Ordre des chirurgiens-dentistes du Var a mis en place un numéro de téléphone qui communique les cabinets dentaires de garde les dimanches et jours fériés.  
N° unique : 0892 566 766.

## ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au 05 67 22 95 00.  
Informations accessible également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE  
Mairie de Draguignan  
Direction de la Communication  
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan  
Tél. : 04 94 60 31 66 - Fax : 04 94 60 31 97  
**www.ville-draguignan.fr**  
Magazine d'information municipale  
de la Ville de Draguignan  
Édition N°55 - Janvier-Février 2022

Directeur de la publication :  
Richard Strambio, maire de Draguignan  
Rédacteur en chef : Maud Jecker  
Rédaction : Jeremy Veloso  
Agenda : Régine Fassi  
Photos : Gaël Delaite  
Conception graphique : Philippe Bérenger  
Impression : Groupe Riccobono - 83490 Le Muy  
Distribution : bal-idf.com  
Tirage : 22 000 exemplaires  
Dépôt légal à parution



Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.



À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site **www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine**.



ville.draguignan



@VilleDraguignan

## ALLO MA VILLE

### HÔTEL DE VILLE

Accueil 04 94 60 31 31  
Affaires scolaires 04 94 60 20 36  
Animation 04 94 60 31 59  
Bâtiments communaux 04 94 60 20 70  
Cabinet du maire 04 94 60 31 29 / 39  
Contrat local de santé 04 94 60 20 30/31 77  
Communication 04 94 60 31 66  
Documentation archives 04 94 60 20 07  
Domaine public 04 94 60 20 88  
Enfance, jeunesse et sports 04 94 60 31 77  
Environnement 04 94 60 20 83  
État civil 04 94 60 31 04  
Espace associations 04 94 60 20 21/31 77  
Guichet familles 04 94 60 20 24  
Nettoyement 04 94 60 20 87  
Petite enfance 04 94 60 20 44  
Pôle activités adaptées 04 94 60 20 25/31 77  
Ressources humaines 04 94 60 31 31  
Secrétariat des élus 04 94 60 31 51  
Urbanisme 04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53  
Voirie et réseaux divers 04 94 60 20 63

### CULTURE

Chapelle de l'Observance 04 94 84 54 31  
Maison du bourreau 04 94 84 54 31  
Musée de l'Artillerie 04 83 08 13 86  
Musée des ATP 04 94 47 05 72  
Office intercommunal de tourisme 04 98 105 105  
ORGANUGAMMusEum 04 94 84 54 31  
Pôle culturel Chabran 04 83 08 30 40  
Théâtres en Dracénie 04 94 50 59 59

### INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes 04 94 68 27 00  
Maison de l'étudiant 04 94 76 19 05

### TRANSPORTS

Transports en Dracénie 04 94 50 94 05  
Centrale Taxis Dracénie 04 94 68 68 68

### SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17 ou 04 94 39 44 00  
Police municipale 04 94 68 88 52  
Pompiers 18  
SAMU 15  
Dépannage Électricité : ErDF 09 726 750 83  
Dépannage Gaz : GrDF 0800 473 333  
Véolia Eau 0 969 329 328

### CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
04 94 50 42 20

### POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIEN

267, Avenue de Verdun - Centre administratif Chabran  
1<sup>er</sup> étage - 83300 Draguignan  
Renseignement et RDV au 04 98 10 29 20

### DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,  
267, Avenue de Verdun - Centre administratif Chabran  
Le mercredi toute la journée - Tél. : 04 83 95 33 00  
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

### CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :  
- au Centre Joseph Collomp - Place René Cassin  
- au 267, Av. de Verdun - Centre administratif Chabran  
- au Palais de justice  
- au Commissariat de la Police nationale  
Tél. : 04 94 60 31 31 ou 04 98 10 29 20

### CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la prévention des difficultés des entreprises - Consultations gratuites le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois. Chambre de commerce et d'industrie  
247 rue Jean Aicard - RDV par tél. : 04 94 22 63 44

### ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

LM ÉCRIRE - Ludvine Montbord vous reçoit au Tribunal de Draguignan, les lundis (semaines paires) de 9h à 12h (avec ou sans rendez-vous) - Tél. : 06 61 31 78 77

### ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales ou intrafamiliales  
04 94 603 272  
Victimes d'une infraction pénale 04 94 603 270



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Ville de Draguignan



Insee  
en partenariat  
avec votre commune

# Recensement de la population 2022

## Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet :

🔍 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr)



## Recensement du 20 janvier au 26 février.

Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par la mairie.

# LA DRACÉNIENNE UNIE POUR PRÉSERVER L'ACCÈS AUX SOINS

